Nations Unies A/72/PV.14



Documents officiels

14^e séance plénière Jeudi 21 septembre 2017, à 18 h 25 New York

Président: M. Lajčák......(Slovaquie)

En l'absence du Président, M. Shava (Zimbabwe), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 18 h 25.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Giorgi Kvirikashvili, Premier Ministre de la Géorgie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Géorgie.

M. Giorgi Kvirikashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Giorgi Kvirikashvili, Premier Ministre de la Géorgie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Kvirikashvili (Géorgie) (parle en anglais): Je tiens tout d'abord à exprimer mes plus profondes condoléances et ma sympathie aux victimes des catastrophes naturelles qui ont touché l'Amérique du Nord ces derniers jours, notamment des ouragans qui ont dévasté les États insulaires des Caraïbes et certaines parties des États-Unis, ainsi que des séismes qui ont frappé le Mexique. Nous exprimons notre solidarité aux gouvernements et aux peuples de ces nations en ces temps difficiles. Aucun pays, et la Géorgie non plus,

n'est à l'abri des catastrophes naturelles. La solidarité est ce qui rend les nations plus fortes lorsqu'elles affrontent des difficultés aussi graves.

Mes compatriotes partagent avec moi l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, car le message qu'il m'a été confié de transmettre est un message qu'ils comprennent au plus profond d'eux-mêmes, étant donné qu'ils l'ont personnellement expérimenté, vécu et adopté. Ce message – leur message – est simple et direct : en plaçant les citoyens géorgiens au centre de notre stratégie, nous cherchons à renforcer davantage les institutions démocratiques, à garantir la paix et à accélérer la croissance économique. Ce sont les facteurs essentiels du développement durable, projet qui nous met en liaison avec la région et le monde.

Cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de l'admission de la Géorgie à l'Organisation des Nations Unies. Au cours de cette période, nous sommes parvenus à transformer notre pays, le faisant passer d'un bénéficiaire de l'aide humanitaire de l'ONU à l'un des pays les plus réformateurs qui, récemment, a été élu à la présidence du Partenariat pour le gouvernement ouvert (PGO). La Géorgie accomplit cette tâche avec la même vision que celle qu'elle a adoptée pour ellemême : placer ses citoyens au centre de ses priorités. La présidence géorgienne du PGO appuiera les objectifs de développement durable de l'ONU, en particulier l'objectif 16, sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org).

17-29598(F)









la justice pour tous et le renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.

En mettant en œuvre les objectifs de développement durable par leur intégration à nos politiques nationales, nous avons vu la nécessité de procéder à des réformes institutionnelles de l'ONU, et nous appuyons la nouvelle vision du Secrétaire général, M. Guterres, telle que reflétée dans la Déclaration de soutien à laquelle nous avons récemment souscrit. Lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée l'année dernière (voir A/71/PV.13), la Géorgie se préparait à des élections générales. Ces élections ont eu pour résultat que notre peuple nous a prêté un appui accru pour diriger le pays. Le peuple a vu deux choses. Premièrement, il a vu que nous sommes résolus à faire des droits démocratiques et de la sécurité les principaux moteurs de toutes nos politiques. Deuxièmement, il a vu que nous avons une idée claire des réformes futures.

Nos citoyens perçoivent les changements auxquels les institutions internationales ont clairement fait référence. Au cours des cinq dernières années, la Géorgie a progressé dans tous les classements internationaux. L'Institut Fraser classe l'économie géorgienne au cinquième rang des économies les plus libres du monde. Nous nous sommes attaqués à la corruption. En 2017, la Heritage Foundation a placé la Géorgie au trente-et-unième rang des pays exempts de corruption, ce qui représente une progression par rapport à l'année 2012, où elle occupait le soixanteneuvième rang. Transparency International a fait écho à ce progrès en 2016, en plaçant la Géorgie au premier rang des pays de la région en la matière. Nous avons fait de la protection des droits de la propriété une priorité. Le Rapport sur la compétitivité mondiale 2016-2017 du Forum économique mondial a fait progresser la Géorgie de 77 places depuis 2012. Nous sommes attachés à un système judiciaire indépendant. Le Forum économique mondial place la Géorgie au soixante-troisième rang en la matière, soit une progression de 28 places. Dans le domaine critique de l'application de la loi et de la sécurité physique, la Banque mondiale place la Géorgie au vingt-sixième rang en ce qui concerne la lutte contre la criminalité organisée, soit une progression dans le classement de 41 places.

Nous ne procédons pas seulement à des changements esthétiques. Nous avons promis à notre peuple que nous introduirions un système parlementaire et améliorerions notre Constitution, de manière à nous conformer aux normes européennes les plus strictes.

En plus de remédier à de nombreuses contradictions dans la Constitution actuelle, le nouveau projet introduit de nombreuses initiatives progressistes, telles que le droit à l'intégrité physique, les droits des personnes handicapées, le droit d'accès à Internet, les protections environnementales et de nombreuses autres initiatives qui sont conformes aux recommandations de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, également connue sous le nom de Commission de Venise. Ces engagements reflètent les aspirations des Géorgiens à devenir membres à part entière de l'Union européenne et de l'OTAN. Les Géorgiens pensent que c'est là leur destin, étant donné que la Géorgie fait depuis longtemps partie intégrante de la vaste mosaïque culturelle et historique de l'Europe.

Parallèlement à la réforme constitutionnelle, nous avons commencé à mettre en œuvre notre plan de réforme économique articulé autour de quatre points, qui vise à garantir une croissance économique rapide. Nous avons lancé une ambitieuse réforme de l'éducation en vue de contribuer à créer des liens entre le système éducatif et l'industrie, de développer l'enseignement supérieur et professionnel en fonction de la demande, et de renforcer les compétences et capacités économiques de la population active.

Vivre dans une société innovante est la clef du succès pour nos jeunes les plus doués. Nous investissons davantage dans notre écosystème national et nous cherchons à l'intégrer dans l'écosystème mondial, de manière à ouvrir des portes et bâtir des ponts entre nos innovateurs et les marchés mondiaux.

Le fondement de notre réussite dans l'environnement économique tourmenté de la région a été d'appliquer une politique macroéconomique prudente. Depuis 2012, la Géorgie a progressé de 97 places dans le Rapport sur la compétitivité mondiale publié par le Forum économique mondial. Ce mois-ci, Moody's a changé la note de crédit de la Géorgie et lui a attribué un Ba2, reconnaissant ainsi que la Géorgie est parvenue à surmonter le choc régional de 2014-2016.

Pour inciter davantage à investir en Géorgie, nous avons mis en place une réforme fiscale audacieuse, qui prévoit notamment l'abolition de l'impôt sur les bénéfices qui s'appliquait aux gains non distribués et la libéralisation du système d'administration fiscale. Selon nos prévisions, la croissance économique pourrait atteindre 5 % cette année et s'élever à 7 %, voire plus, au cours des prochaines années.

Nous sommes déterminés à moderniser l'infrastructure de la Géorgie. C'est important pour que la Géorgie puisse réaliser son objectif géostratégique, qui est de devenir une plaque tournante du commerce régional faisant le lien entre l'Orient et l'Occident. La modernisation de notre infrastructure est essentielle pour garantir la prestation rapide de services, être efficace dans les domaines touristique et logistique, et mettre les produits sur le marché. Nous estimons que c'est un moyen très efficace de créer des emplois et de sortir les personnes de la pauvreté. Nous avons adopté un programme pluriannuel en accord avec le Fonds monétaire international et avons obtenu auprès de diverses organisations financières internationales le financement de projets s'élevant à plusieurs milliards de dollars.

La Géorgie, comme l'Ukraine et la République de Moldova, a signé un accord d'association et un accord portant création d'une zone de libre-échange approfondi et complet avec l'Union européenne et a obtenu pour ses citoyens le droit de se rendre sans visa dans l'Union européenne. Parallèlement, la Géorgie est devenue le premier pays de la région à signer un accord de libre-échange avec la Chine. D'un côté, nous nous intégrons au marché intérieur européen, et de l'autre, nous nous rapprochons des marchés asiatiques. Cela permet à la Géorgie de tirer pleinement parti du potentiel offert par ses réseaux de libre-échange dans ce qui est certainement une des entreprises de développement les plus enthousiasmantes de notre époque.

Nous contribuons à l'initiative « Une Ceinture et une Route », qui facilitera le commerce de biens et services de haute valeur entre l'Europe et l'Asie et réduira considérablement les délais par rapport aux transports maritimes traditionnels dans la périphérie de l'Eurasie. Dans cette grande aventure, le point de rencontre entre l'Asie et l'Europe sera le projet de ligne de chemin de fer devant relier Bakou, Tbilissi et Kars, que nous sommes en train de mettre en œuvre avec nos partenaires turcs et azerbaïdjanais, et le nouveau port ultra-moderne géorgien d'Anaklia, sur la mer Noire. Ce port en eau profonde pourra accueillir les plus grands navires porte-conteneurs, ce qui démultipliera les capacités de la Géorgie en matière de transit de marchandises. Le port d'Anaklia va être construit par de multiples acteurs internationaux et sera géré par une entreprise américaine de renom.

La Géorgie se trouve maintenant à moins de 10 jours de trajet de l'Asie de l'Est et à cinq jours

maximum de n'importe quel endroit en Europe. Nous sommes en train de mettre en place une infrastructure de transit multimodale efficace qui créera des liens et des processus, et qui cimentera les relations entre les États et les peuples de l'Europe à l'Asie. Cette infrastructure constituera le lien fondamental entre le renforcement de la stabilité économique pour les Géorgiens et l'édification d'une région plus prospère et pacifique.

Dans un monde en proie à de nombreux problèmes – des conflits brûlants et gelés, des agressions étatiques et non étatiques –, la Géorgie ne fait pas exception. Là encore, nos citoyens sont le point d'ancrage de notre stratégie. Les Membres de l'ONU savent très bien que, en violation de ses nombreuses obligations internationales, notamment de dizaines de résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, la Fédération de Russie continue d'occuper deux régions qui ont toujours fait partie du territoire souverain de la Géorgie.

Depuis le début de 2017, la Fédération de Russie a intensifié sa politique d'occupation et d'annexion de fait des régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud. Elle a mis en œuvre de prétendus traités d'intégration et signé de prétendus accords avec les autorités de facto pour absorber les régions géorgiennes occupées dans le systèmes militaire, politique et économique russe. Elle a également accéléré le renforcement de sa présence militaire dans les deux régions géorgiennes occupées. La Fédération de Russie a intensifié la fortification des lignes d'occupation en installant des clôtures barbelées, en creusant des tranchées, en plaçant de prétendus panneaux de signalisation de la frontière et d'autres barrières artificielles. Des clôtures barbelées ont même été installées sur les terrains et dans les cours de nombreuses familles. Les groupes vulnérables tels que les personnes qui ont besoin de soins médicaux et les enfants qui doivent franchir la ligne de démarcation pour être scolarisés dans leur langue natale, ce qui est interdit dans les régions occupées, se heurtent à la fermeture des points de passage. Pendant ce temps, la Russie continue d'installer des détecteurs de mouvements et d'autres technologies pour s'assurer le contrôle total de tous les points de passage le long de la ligne d'occupation.

La Géorgie est résolument attachée au règlement pacifique du conflit russo-géorgien. Le Gouvernement géorgien respecte l'accord de cessez-le-feu facilité par l'Union européenne. Elle a à maintes reprises réaffirmé son adhésion à l'obligation juridique du non-recours

17-29598 3/**47**

à la force. La Russie s'y refuse. Les témoignages de nombreux pays et organisations internationales attestent les efforts incessants que déploie la Géorgie pour trouver une solution pacifique au conflit. Je tiens à remercier les dirigeants mondiaux de l'attention accordée à la nécessité d'accélérer le règlement pacifique des conflits et de leur appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie durant ce débat général.

Chaque année, l'Assemblée générale adopte une résolution qui réaffirme le droit au retour de toutes les personnes déplacées et de tous les réfugiés dans les régions occupées. Les Géorgiens sont reconnaissants de l'appui de l'ONU, mais ces résolutions n'ont aucun effet concret pour des centaines de milliers de mes compatriotes qui attendent de rentrer chez eux, tout simplement parce qu'un État Membre de l'ONU refuse d'honorer ses obligations internationales.

Gouvernement géorgien propose nouveaux instruments pour rétablir la confiance avec nos compatriotes qui vivent de l'autre côté de la ligne d'occupation. Nous sommes déterminés à faire bénéficier les populations qui vivent de l'autre côté de cette ligne des avantages qui accompagnent le parcours européen de la Géorgie. Parmi les nombreuses initiatives que nous proposons aux populations sous occupation, il y a la possibilité de faire du commerce de part et d'autre de la frontière trans-administrative et l'accès au potentiel de libre-échange offert à la Géorgie sur le marché mondial. Nous leur offrons également un accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres prestations sociales.

En dépit des problèmes auxquels elle est confrontée, la Géorgie contribue de manière non négligeable à la sécurité euro-atlantique. Notre partenariat stratégique avec les États-Unis joue un rôle clef dans notre développement et notre stabilité, et nous sommes déterminés à resserrer ces liens. La stratégie globale de l'Union européenne reconnaît la réussite de la Géorgie en tant que démocratie prospère, pacifique et stable et qu'acteur important dans son voisinage.

Nous continuons de participer activement aux opérations internationales, notamment en Afghanistan et dans le cadre des opérations européennes de gestion des crises en République centrafricaine et au Mali. En 2014, la Géorgie est devenue membre de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et a rejoint trois groupes de travail chargés de la lutte contre le financement du terrorisme, contre la propagande et contre le flux des combattants terroristes

étrangers. La Géorgie est partie à 14 conventions des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme et à la Convention européenne pour la répression du terrorisme, et elle honore ses engagements à cet égard.

La Géorgie se développe. La Géorgie regorge d'énergie. La Géorgie est résistante face à l'adversité. La Géorgie assume sa part des responsabilités internationales. La Géorgie est tout cela, parce que la Géorgie incarne ses citoyens. Ils sont au centre de la stratégie du Gouvernement, et ils y resteront. Nous avons tendu la main au monde, et le monde a répondu présent. Nos citoyens sont les bénéficiaires de nos liens toujours plus grands avec le monde. Leur réussite économique est une condition préalable au bien-être et à la prospérité durables, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de la Géorgie. Je parle aujourd'hui en tant que serviteur de mon pays, et je remercie tous ceux qui aiment et appuie la Géorgie.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Géorgie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Giorgi Kvirikashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda.

M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Browne (Antigua-et-Barbuda) (parle en anglais): Le 6 septembre, Antigua-et-Barbuda, les deux îles de mon petit État insulaire ont été victimes de la férocité de l'ouragan Irma, la tempête la plus importante que l'Atlantique ait essuyée dans l'histoire de l'humanité. L'île de Barbuda a été décimée, toute sa population laissée sans abri et ses bâtiments réduits à des coques vides.

Heureusement, Antigua-et-Barbuda n'a pas subi le plein impact du cyclone Maria seulement neuf jours plus tard, bien que des vents continus soufflant

jusqu'à 100 km/h nous ont donné une impression affligeante des souffrances infligées aux îles voisines de la Dominique, de la Guadeloupe et de Porto Rico. Antigua-et-Barbuda est restée résiliente. Ayant constaté la dévastation de Barbuda et la désolation de ses habitants après les ravages causés par Irma, mon cœur saigne pour les populations des pays frappés par Maria, et pour celles qui subiront les effets de sa cruauté dans les jours à venir.

Je suis venu à l'Assemblée générale, parce que je considère qu'il est important de parler aux représentants du monde et de le faire collectivement afin de partager l'expérience de mon pays, ainsi que les énormes difficultés auxquelles se heurtent les îles des Caraïbes en général. Barbuda et ses habitants ont été parmi les plus touchés par l'ouragan Irma dans la région. Barbuda a une superficie de 160 kilomètres carrés. Lorsque l'ouragan Irma a frappé l'île, il avait plus de 600 kilomètres de large et soufflait jusqu'à 350 kilomètres heure. Barbuda n'avait pas la moindre chance face à la taille, la férocité et l'intensité de ce phénomène. L'île a été complètement détruite, et mon gouvernement a été contraint d'évacuer tous les habitants vers Antigua.

Pour la première fois en plus de 300 ans, il n'y a maintenant aucun résident permanent sur Barbuda. Les empreintes de toute une civilisation ont été effacées par la brutalité et l'ampleur d'Irma. Les habitants ont dû abandonner tout ce qui comptait pour eux – leurs maisons, leurs biens, leur histoire, en fait, tout ce qui les définissait en tant que société et en tant que peuple. Heureusement, Antigua, la plus grande des deux îles, n'a subi aucun dégât majeur, et elle pourrait commencer à fonctionner normalement dans les 48 heures.

Si cela n'avait pas été le cas, comment aurionsnous fait face à cette situation? C'est tout simplement inimaginable. Du jour au lendemain, la population d'Antigua augmenté de près de 3 %. Je ne connais aucun pays qui pourrait facilement faire face à une telle augmentation imprévue et inattendue de sa population.

Ayant fourni des abris et des produits de première nécessité aux habitants de Barbuda évacués, les services sociaux sur Antigua sont aujourd'hui en grande difficulté. Ils peinent à fournir des places dans les écoles à 600 élèves supplémentaires, des services médicaux aux personnes âgées et des moyens de gagner leur vie aux personnes valides. Naturellement, les habitants de Barbuda sont impatients de retourner dans leurs foyers. Mais, au moment où je m'adresse à l'Assemblée, l'île demeure impropre à l'habitation humaine. Il n'y a ni

électricité ni eau potable, et 95 % des bâtiments ont été détruits ou gravement endommagés.

Des estimations préliminaires ont évalué le coût de la reconstruction de Barbuda à environ 250 millions de dollars. Ce chiffre représente 15 % ou plus du produit intérieur brut de mon pays, qui est d'environ 1, 5 milliard de dollars. Cela est tout simplement hors de notre portée.

Le Président assume la présidence.

Antigua-et-Barbuda a un besoin urgent de l'assistance de la communauté internationale, y compris des institutions financières et de développement internationales, pour accomplir la tâche vitale de la reconstruction de Barbuda. Et je dois dire que nous n'avons pas la main tendue tout simplement parce que nous en avons envie, mais parce que nous en avons besoin.

Barbuda n'est pas seulement une catastrophe naturelle; c'est 'une crise humanitaire qui épuise désormais Antigua. Alors que mon gouvernement et mon peuple attendent l'aide des nations du monde mieux loties, je voudrais remercier les pays et les personnes qui sont en première ligne, en particulier le Gouvernement et le peuple de la République bolivarienne du Venezuela qui fait plus que le nécessaire pour nous aider. Je tiens également à saluer l'engagement et les contributions du Gouvernement et du peuple de la République populaire de Chine, de Cuba, des Émirats arabes unis, du Qatar, du Canada, de la République dominicaine et des États frères de la Communauté des Caraïbes, qui ont donné généreusement le peu qu'ils ont. Cela inclut la Dominique qui, au cours d'une nuit d'infortune, a perdu une quantité importante de vies précieuses et des années de développement durement acquis, sous les coups incessant de l'ouragan Maria.

À Antigua, les Barbudiens sont pris en charge au mieux de nos ressources très limitées. Mais comme la période de prise en charge se poursuit, non seulement les conditions empirent, mais les coûts augmentent, obligeant mon gouvernement à emprunter de l'argent à des conditions commerciales à des taux d'intérêt élevés, ce qui gonfle notre dette nationale déjà lourde. L'architecture financière internationale actuelle oublie les petits États comme le mien.

Quelle que soit la position sur les changements climatiques qu'une nation puisse adopter, les preuves du réchauffement de la planète sont désormais irréfutablement plus fortes. Le fait que deux ouragans

17-29598 5/47

de catégorie 5 survenus en 12 jours ont pilonné sans relâche un si grand nombre de pays ne peut plus être attribué aux aléas climatiques ni à un simple acte de la Nature. Les cyclones sont plus forts et plus grands parce qu'ils absorbent l'humidité de mers de plus en plus chaudes en raison du réchauffement de la planète.

C'est un phénomène anthropique, attribuable à ceux qui consomment 80% de l'énergie primaire mondiale, émettant des niveaux de pollution dangereux dans l'atmosphère. Les 14 pays de la Communauté des Caraïbes produisent ensemble moins de 0,1% des émissions mondiales. Nous sommes les moins pollueurs, mais les principales victimes. L'iniquité, l'injustice et l'inégalité de cette situation sont douloureusement évidentes.

Pour résister à ces tempêtes fréquentes et brutales, les îles des Caraïbes et certaines régions des États-Unis devront édifier des bâtiments et infrastructures plus résilients que ceux qui existent aujourd'hui. Cela signifie que les institutions financières et de développement internationales doivent fournir un financement à des taux préférentiels sans obstacles artificiels. Sinon, les coûts ultérieurs pour les vies et les biens seront trop effrayants à envisager.

De plus en plus, les États comme le mien sont victimes d'un système économique et financier international qui nous considère comme une simple statistique numérique ou une simple nuisance. On nous évalue à l'aune de nos revenus, même si c'est un critère insuffisant et peu logique pour mesurer la vulnérabilité, la pauvreté et les besoins. Comme de nombreux autres petits États insulaires, mon pays en développement est classé dans la catégorie des pays à revenu élevé, ce qui lui interdit l'accès aux financements à des conditions favorables et aux subventions des institutions financières internationales et des gouvernements donateurs.

Il est plus qu'évident que le critère du revenu par habitant est un déterminant biaisé et imparfait. Il devrait être éliminé et ce, immédiatement. Parce que nous sommes de petites économies avec une formation intérieure de capital insuffisante, nos pays ouvrent leurs portes aux investissements étrangers, accordant des allégements fiscaux importants pour attirer les investisseurs et aider ainsi à créer des emplois pour lutter contre la pauvreté. Cela a pour conséquence qu'au sein de notre communauté, un faible pourcentage de personnes situées tout en haut de l'échelle, principalement des expatriés, gagne l'essentiel des hauts revenus tandis que l'énorme majorité de la population gagne

considérablement moins. En outre, les recettes fiscales du gouvernement sont considérablement réduites en raison des avantages accordés aux investisseurs. Il est temps que ceux qui contrôlent les leviers du pouvoir au sein de la communauté économique et financière internationale reconnaissent que le système de mesure par habitant est discriminatoire et se décident à le changer. Il est temps que ce marécage-là soit asséché, et c'est maintenant qu'il faut agir.

Aux États-Unis, où se trouve le Siège de l'ONU et où l'Assemblée est réunie aujourd'hui, un des premiers dirigeants de ce pays, Abraham Lincoln, a dit à un moment charnière de son histoire que ce pays ne pouvait survivre en étant « à moitié esclave et à moitié libre ». Il parlait certes spécifiquement de l'Amérique et de la désunion à laquelle elle était alors en proie, mais plus encore que d'immoralité, c'est de justice sociale et de justice économique dont il parlait. La phrase de Lincoln s'applique parfaitement à la justice sociale et économique dans le monde d'aujourd'hui. L'injustice et l'inégalité engendrent l'instabilité. Le monde ne peut pas survivre quand une petite poignée de privilégiés contrôle 90 % des ressources mondiales. Son centre de gravité ne tiendra pas. Son centre de gravité ne tiendra pas si les inégalités entre pays riches et pays pauvres se creusent. Il ne sera pas stable tant que la justice sociale et économique ne prévaudra pas.

Mon pays et mes concitoyens ne veulent pas mendier pour s'en sortir. Nous voulons le faire grâce à notre travail. Nous voulons gagner notre pain, mais cela nous est impossible si le système international refuse de nous fournir les moyens et les outils pour construire notre avenir. L'accès au financement à des conditions favorables est un impératif qui nous permettrait de faire un grand bond en avant. Cela nous sortirait de la spirale de la dette que nous accumulons, car après chaque catastrophe, il nous faut reconstruire avec de l'argent qui nous coûte cher. Où est la justice dans tout cela? Où est la justice quand les grands pays riches empruntent sur le marché des capitaux à un taux annuel de 3%, tandis que les petits États insulaires à revenu élevé sont obligés d'emprunter à un taux annuel de 12 % pour reconstruire toujours et encore leur infrastructure endommagée par les ouragans. Où est la justice làdedans ? Il est irrationnel et préjudiciable de faire passer un petit État insulaire qui ne peut pas payer ses dettes au rang de pays à revenu élevé, ce qui l'empêche de bénéficier des financements dont il a pourtant tant besoin pour son développement.

Le thème du débat général de l'Assemblée est « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». C'est tout ce que mon peuple et ceux des petits États insulaires veulent : la paix et une vie décente sur une planète préservée. Nous ne méritons pas moins et nous n'attendons pas moins. Et dans ce contexte, j'attire l'attention sur le fait qu'en plein milieu de ses difficultés actuelles, Antigua-et-Barbuda doit faire face aux exigences du Club de Paris, ce groupe de pays riches qui réclame le règlement d'une dette de 130 millions de dollars contractée il y a quatre décennies parce que les financements à conditions avantageuses nous étaient, et nous sont toujours, refusés. Or cela nous aiderait énormément à surmonter nos difficultés actuelles et à faire face à la tâche redoutable de la reconstruction de Barbuda, estimée à plus de 250 millions de dollars, si ces riches pays du Club de Paris effaçaient ou du moins réduisaient sensiblement cette dette qui aujourd'hui pèse si lourdement sur nos épaules. Il convient de noter que le montant impayé est principalement celui des intérêts encourus. Une telle mesure nous donnerait la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour emprunter, tandis que nous sommes à la recherche du moindre centime pour pouvoir nous relever et reconstruire après l'ouragan Irma, et donner ainsi à notre population une chance de mener une vie décente en accord avec les objectifs de développement durable.

Toujours sur ce chapitre, en 2004, mon petit pays a gagné un différend commercial avec les États-Unis qu'il avait soumis à l'Organisation mondiale du commerce. Ce non-respect des accords commerciaux a causé des pertes de revenus importantes pour mon pays et accru le chômage au sein de la population. Voilà 13 longues années que ce jugement a été rendu et sept années depuis que le dernier recours en appel des États-Unis a abouti à une décision définitive en faveur de mon pays, et pourtant le Gouvernement des États-Unis n'a toujours rien payé. Le manque à gagner en termes de recettes commerciales est estimé à plus de 200 millions de dollars pour mon petit pays. Cela fait 13 ans que notre gouvernement tente en vain de parvenir à un accord à l'amiable et raisonnable avec les États-Unis. C'est un exemple classique où la force fait le droit et où les droits d'un petit État sans défense sont foulés au pied.

Je me dois d'ajouter qu'au cours des 13 dernières années, les États-Unis ont enregistré un excédent commercial de plus de 2 milliards de dollars avec mon petit pays. Je dis bien : 2 milliards de dollars. Je suis bien conscient que le retard dans l'application de ce jugement n'est nullement le fait de l'actuelle Administration des

États-Unis, qui a hérité du problème. Mais au nom de l'équité, de la justice et de la bonne conscience, il serait tout à fait salutaire pour mon pays, en ces heures de grande difficulté, si le Gouvernement des États-Unis pouvait régler cette affaire.

Il y a tout juste deux jours, dans cette même salle, le Président Trump a dit des États-Unis,

« nous ne pouvons plus laisser quiconque profiter de nous, ou conclure des accords à sens unique dans lesquels les États-Unis n'obtiennent rien en retour » (A/72/PV.3, p. 12).

Son affirmation, dont je me félicite, vaut également pour la relation avec Antigua-et-Barbuda. Honorer les obligations à l'égard d'Antigua-et-Barbuda n'est pas un accord à sens unique dans lequel les États-Unis n'obtiennent rien en retour, parce qu'au bout du compte, 90 % de la somme due seront dépensés dans l'économie américaine, qui est notre principal marché d'approvisionnement. Les États-Unis sont ceux qui profitent le plus du commerce avec mon pays et cela année après année, depuis de nombreuses décennies. Nous dédommager pour les pertes commerciales que nous avons subies pendant plus de 13 ans correspond à moins d'un an d'excédent commercial de l'économie américaine, qui se chiffre à 20000 milliards de dollars, tandis que l'économie d'Antigua-et-Barbuda n'est, elle, que d'1 milliard de dollars.

Ce qu'ont vécu les îles des Caraïbes ces derniers jours démontre que des communautés entières, aussi anciennes soient-elles, peuvent être balayées du jour au lendemain et que leur qualité de vie peut connaître un recul aussi soudain qu'irréversible. Je rappelle à l'Assemblée que pour la première fois depuis plus de 300 ans, il n'y a plus aujourd'hui de présence humaine permanente à Barbuda. Mais mon gouvernement est déterminé à reconstruire Barbuda, peu importe le temps que cela prendra, en utilisant toutes les ressources que nous pourrons trouver. Nous sommes déterminés à ce qu'aucune communauté des Caraïbes ne disparaisse et à ce que toutes demeurent solidement sur la carte du monde. Toutefois, même si nous sommes déterminés, en dépit de moyens limités, à garder nos sociétés vivantes et vibrantes, nous engageons la communauté internationale à reconnaître ses obligations envers l'humanité et tous les peuples, sans qui nos propres sociétés ne sauraient prospérer ni connaître d'essor. Pour reprendre les mots du poète John Donne,

17-29598 **7/47**

« [1]a mort de tout homme me diminue parce que je suis membre du genre humain. Aussi n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas : il sonne pour toi ».

En tant que citoyens de la Terre, admettons que nous avons l'humanité en partage et œuvrons dans l'harmonie à faire de notre monde un endroit meilleur.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Shahid Khaqan Abbasi, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

> M. Shahid Khaqan Abbasi, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Shahid Khaqan Abbasi, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Abbasi (Pakistan) (parle en anglais): Je veux tout d'abord exprimer la profonde sympathie du peuple et du Gouvernement pakistanais au peuple mexicain, frappé par le récent tremblement de terre, et à tous ceux qui ont été touchés par les ouragans Irma et Maria.

Par ailleurs, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je suis convaincu que votre longue expérience du service public et des relations internationales sera un atout pour guider avec succès l'Assemblée dans la tâche consistant à relever le défi imposant de la sécurité, du développement et de la gouvernance qui se pose au monde aujourd'hui.

Depuis plus de 70 ans et malgré la guerre froide, la course aux armements nucléaires et une multitude de conflits régionaux, notre monde a su éviter un effondrement mondial. Cette réussite tient principalement au respect, par la plupart des États, de

l'interdiction d'employer ou de menacer d'employer la force, sauf en vertu de la Charte des Nations Unies.

Malheureusement, les principes consacrés par la Charte s'effritent en ce nouveau millénaire. Ces dernières années, certains pays se sont montrés de plus en plus enclins à recourir unilatéralement à la force et à intervenir contre d'autres États. Les coercition et les menaces sont de nouveau monnaie courante dans la gestion des litiges et différends entre États. La résurgence des tensions entre l'Est et l'Ouest pourrait précipiter l'Europe dans une autre guerre froide. En Asie, la paix et la prospérité sont mises en péril par des frictions naissantes entre grandes puissances et des tensions croissantes en Asie du Sud, de l'Est et de l'Ouest.

Le Moyen-Orient est aux prises avec la guerre et la violence en Syrie, en Iraq, au Yémen et ailleurs. Bien que Daech semble affaibli en Iraq et en Syrie, la violence terroriste se propage et s'intensifie au Moyen-Orient et en Afrique et dans d'autres parties du monde. Il n'y a pas de fin en vue à la tragédie de la Palestine. L'occupation prolongée d'Israël et l'expansion de ses colonies de peuplement illégales sont de nature à entraîner une résurgence généralisée des violences en terre sainte.

Les forces d'occupation indiennes continuent de réprimer brutalement la lutte légitime du peuple du Jammu-et-Cachemire pour l'autodétermination. La montée du racisme et de la haine religieuse, qui se manifeste par la xénophobie et l'islamophobie, érige des murs physiques et des barrières psychologiques entre les nations et les peuples, tandis même que notre monde est de plus en plus interdépendant. Le nettoyage ethnique des Rohingya n'est pas simplement un affront à toutes les normes d'humanité mais aussi une remise en cause de notre conscience collective.

Alors que les piliers de l'ordre mondial sont en pleine érosion, l'impératif de la coopération internationale – la nécessité de remédier à la pauvreté, aux maladies, aux changements climatiques, à la prolifération nucléaire, au terrorisme et aux déplacements forcés – va s'intensifiant. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin des Nations Unies pour fournir les paramètres, les processus et les plateformes qui s'imposent pour une coopération mondiale, laquelle est essentielle si nous voulons relever les défis à grande échelle qui se posent en matière de paix, de sécurité et de développement.

Le Pakistan se félicite de l'action engagée par le Secrétaire général António Guterres en vue de revigorer les capacités de l'ONU dans les domaines de la paix et de la sécurité, sur le plan du développement et en matière de gestion. Nous sommes également en faveur d'une réforme qui soit de nature à faire du Conseil de sécurité un organe plus représentatif, démocratique et responsable, plutôt qu'un club élargi de puissants et de privilégiés.

Le mois dernier, le Pakistan a célébré le soixante-dixième anniversaire de son indépendance. Ce mois-ci marque le soixante-dixième anniversaire de son admission à l'Organisation des Nations Unies. L'attachement du Pakistan aux principes des Nations Unies est clairement illustré par le rôle constructif qu'il joue de longue date dans les initiatives et contributions qui ont donné leur forme aux décisions et aux discours de l'Organisation en ce qui concerne la décolonisation, le développement, le commerce, le droit international, les droits fondamentaux, les réfugiés, le maintien de la paix, la sécurité, le désarmement et le budget et la gestion de l'ONU.

Le Pakistan a toujours été l'un des principaux fournisseurs de contingents aux opérations de paix de menées par l'Organisation. Nous resterons à l'avantgarde du maintien de la paix et continuerons de mettre à sa disposition du personnel compétent et dûment formé, malgré nos propres difficultés en termes de sécurité.

Notre adhésion aux principes de la Charte des Nations Unies découle de la déclaration dans laquelle notre père fondateur, Quaid-e-Azam Mohammad Ali Jinnah, a établi que notre politique étrangère se caractériserait par un esprit d'amitié et de bonne volonté à l'égard de toutes les nations du monde.

Malheureusement, depuis le jour même de sa création, le Pakistan doit faire face à l'hostilité acharnée de son voisin de l'est. L'Inde refuse d'appliquer les résolutions unanimes du Conseil de sécurité, qui prévoient un plébiscite supervisé par l'ONU pour permettre au peuple du Jammu-et-Cachemire de décider librement de son destin. Au lieu de cela, elle a déployé près de 700 000 soldats dans le Cachemire occupé afin de réprimer la lutte légitime de la population qui souhaite exercer son droit à l'autodétermination. Cela constitue l'occupation militaire étrangère la plus intense de l'histoire récente. Comme par le passé, le peuple cachemirien mène aujourd'hui un combat héroïque et populaire pour se soustraire à l'oppression de l'Inde. Il

manifeste chaque jour dans la rue pour que l'Inde quitte le Jammu-et-Cachemire.

L'Inde a répondu par la force, massive et aveugle, pour réduire les Cachemiriens au silence, ouvrant le feu sans discrimination sur des enfants, des femmes et des jeunes. Des centaines d'innocents ont été tués ou blessés par des tirs, qui ont également rendu aveugles ou mutilé des habitants, dont des enfants. Ces actes brutaux, parmi d'autres, constituent clairement des crimes de guerre et vont à l'encontre des Conventions de Genève.

Le Pakistan exige qu'une enquête internationale soit diligentée sur les crimes de l'Inde dans le Cachemire occupé. Nous demandons au Secrétaire général de l'Organisation et au Haut-Commissaire aux droits de l'homme de dépêcher une commission d'enquête sur place pour vérifier la nature et l'ampleur des violations des droits fondamentaux commises par l'Inde, veiller à ce que leurs auteurs soient punis et apporter justice et secours aux victimes.

Le Pakistan exhorte également la communauté internationale à demander instamment à l'Inde de cesser les attaques à balles réelles et autres violences contre des manifestants non armés, d'arrêter de recourir au viol comme instrument de la politique d'État, de mettre fin aux suspensions des médias, d'abroger ses lois d'urgence draconiennes et de libérer tous les dirigeants politiques cachemiriens. Pour détourner l'attention du monde de ses brutalités, l'Inde enfreint fréquemment le cessez-le-feu le long de la ligne de coordination des opérations au Cachemire. Malgré plus de 600 violations depuis janvier, le Pakistan agit avec retenue, mais si l'Inde a l'audace de franchir la ligne de coordination ou agit dans le sens de sa doctrine de guerre limitée contre le Pakistan, cela provoquera une réponse ferme et proportionnelle. La communauté internationale doit agir de manière déterminée pour empêcher que la situation ne verse dans une dangereuse escalade.

Le différend du Cachemire doit être réglé par des moyens justes, pacifiques et rapides. Puisque l'Inde n'est pas disposée à relancer le processus de paix avec le Pakistan, nous appelons le Conseil de sécurité à s'acquitter de son obligation d'assurer l'application de ses résolutions sur le Jammu-et-Cachemire. À cette fin, le Secrétaire général doit nommer un envoyé spécial pour le Jammu-et-Cachemire, dont le mandat découlerait des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui ont été adoptées de longue date mais ne sont pas appliquées.

17-29598 **9/47**

Je tiens à réaffirmer que le Pakistan reste disposé à reprendre un dialogue exhaustif avec l'Inde dans le but de régler toutes les questions en suspens, en particulier celle du Jammu-et-Cachemire, et de débattre des mesures propres à maintenir la paix et la sécurité. Ce dialogue doit aller de pair avec la fin de la campagne indienne de subversion et de terrorisme parrainé par l'État contre le Pakistan, notamment depuis l'autre côté de notre frontière occidentale.

À l'exception du peuple afghan, personne n'a plus souffert que le Pakistan et son peuple des 40 années d'intervention étrangère et de guerres civiles en Afghanistan. Ces guerres ont été une calamité pour notre pays, vers lequel elles ont fait affluer des extrémistes et des terroristes, des armes et de la drogue, ainsi que des millions de réfugiés. Elles ont ralenti notre développement économique de plusieurs décennies. Aujourd'hui encore, le Pakistan accueille plus de trois millions de réfugiés afghans. Personne ne souhaite davantage que le Pakistan la paix en Afghanistan. Au regard de la guerre qui dure depuis 16 ans en Afghanistan, il est clair que la paix ne sera pas rétablie par un recours obstiné à la force militaire. Kaboul, la Coalition et les Taliban afghans ne peuvent pas s'imposer mutuellement une solution militaire. Comme il ressort de plusieurs résolutions de l'ONU, la communauté internationale a conclu que la paix ne pourrait être restaurée en Afghanistan que grâce à un règlement négocié.

Le Pakistan, qui a tant souffert et tant sacrifié pour jouer son rôle dans la campagne mondiale de lutte contre le terrorisme, s'agace tout particulièrement de se voir rejeter la responsabilité de l'impasse militaire ou politique dans laquelle s'enferre l'Afghanistan. Nous ne sommes pas disposés à être le bouc émissaire de qui que ce soit. Les sanctuaires des Taliban se trouvent non pas au Pakistan mais dans les vastes étendues de territoire contrôlées par les Taliban en Afghanistan. Oui, des attaques transfrontalières ont lieu. Elles sont pour l'essentiel menées par des terroristes antipakistanais à partir de sanctuaires situés de l'autre côté de la frontière. Pour mettre fin à toutes les attaques transfrontalières, nous demandons au Gouvernement afghan et à la Coalition de soutenir et d'accompagner les efforts que déploie le Pakistan pour renforcer la police des frontières et surveiller tous les mouvements transfrontaliers.

Ce que le Pakistan n'est pas prêt à faire, c'est de mener la guerre afghane sur le sol pakistanais, pas plus que nous ne pouvons souscrire à une stratégie stérile qui ne fera que prolonger et intensifier les souffrances des peuples de l'Afghanistan, du Pakistan et d'autres pays de la région. Le Pakistan estime que les objectifs urgents et pragmatiques en Afghanistan doivent être, premièrement, de faire un effort concerté pour éliminer la présence, sur le sol afghan, de Daech, d'Al-Qaida et de leurs affiliés, notamment Tehrik-e-Taliban Pakistan et Jamaat-ul-Ahrar, lequel groupe a été récemment qualifié d'organisation terroriste par le Conseil de sécurité; et, deuxièmement, d'encourager les négociations entre Kaboul et les Taliban afghans - dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatérale ou d'un quelconque autre format trilatéral - pour parvenir à un règlement pacifique en Afghanistan. Ces deux étapes sont la voie la plus réaliste pour rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan et dans notre région.

Les résultats du Pakistan en matière de lutte contre le terrorisme ne sauraient être mis en doute. À la suite de l'attaque du 11 septembre 2001 contre les États-Unis, ce sont les efforts pakistanais qui ont permis de décimer Al-Qaida. Les campagnes militaires du Pakistan ont réussi à éliminer la quasi-totalité des groupes militants de nos zones sous régime tribal. Nous avons fait la guerre aux terroristes. Nous lui avons payé un lourd tribut. Plus de 27 000 Pakistanais, dont 6 500 militaires et membres du personnel des services de détection et de répression, sont morts en martyrs aux mains des terroristes. Quelque 50 000 ressortissants pakistanais ont été blessés, parmi lesquels 15 000 militaires, dont beaucoup ont ont été estropiés.

Nous avons livré la guerre au terrorisme avec nos propres ressources. Les pertes économiques du Pakistan sont estimées à plus de 120 milliards de dollars. Pourtant, nous restons pleinement attachés à mettre en œuvre notre plan d'action national de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Il est impératif de venir à bout de la violence terroriste si nous voulons réaliser notre priorité absolue, à savoir un développement socioéconomique rapide.

Le terrorisme est à présent un phénomène mondial qu'il faut aborder de manière exhaustive. Nous décelons deux lacunes majeures dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Premièrement, la communauté internationale n'a pas réussi à régler la question du terrorisme parrainé par les États. C'est l'instrument privilégié par les agents du chaos et par ceux qui aspirent à l'hégémonie. Dans plusieurs régions, il sera difficile de rétablir la stabilité

à moins que le terrorisme parrainé par les États ne soit condamné, interdit et puni.

Deuxièmement, pour éliminer le terrorisme, il faut s'attaquer à ses causes profondes, qui vont au-delà de la pauvreté et de l'ignorance. Le terrorisme est plutôt une réaction extrême face à des préjudices politiques et/ou autres réels ou perçus, en particulier l'intervention étrangère, l'oppression et l'injustice. Tant que l'on aura pas remédié à ces causes profondes, il sera difficile de contrer les discours retors des groupes terroristes.

Confronté à un voisin hostile et de plus en plus militarisé, le Pakistan a été obligé de se préserver une capacité de dissuasion crédible. Mon pays n'a mis au point des armes nucléaires que lorsqu'elles ont été introduites dans notre région par ledit voisin. Nos moyens stratégiques sont cruciaux pour décourager les fréquentes menaces d'agression. Ils font l'objet d'un contrôle minutieux et efficace, comme cela a été largement reconnu par les experts. Il serait dans l'intérêt de la communauté mondiale de permettre au Pakistan d'accéder à des accords de non-prolifération mondiaux, tels que le Groupe des fournisseurs nucléaires, sur une base non discriminatoire.

Les changements climatiques font peser une menace nouvelle et existentielle sur l'avenir de l'humanité. Les événements climatiques extrêmes se multiplient. Leurs conséquences, comme les inondations au Texas, les glissements de terrain au Népal et en Sierra Leone, les ravages causés par les ouragans dans les Caraïbes et à Porto Rico, ainsi que la disparition des glaciers himalayens, sont de portée mondiale et frappent sans discrimination. Le Pakistan, qui compte parmi les États les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, estime qu'il est dans notre intérêt collectif d'œuvrer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'élaborer un nouveau modèle de croissance et de développement qui soit plus respectueux de l'environnement.

La croissance et le développement restent les principaux objectifs des pays en développement. Les objectifs de développement durable des Nations Unies représentent le programme de développement le plus ambitieux de l'histoire. Le défi du développement a encore gagné en complexité du fait des contraintes combinées des changements climatiques, d'un protectionnisme accru, de la dégradation de la coopération internationale et de la prolifération des conflits. La vision d'une croissance partagée telle qu'énoncée dans l'initiative « Une Ceinture et une

Route » du Président chinois, Xi Jinping, propose une voie bien balisée vers la prospérité et établit un modèle de coopération Sud-Sud digne d'être émulé.

L'économie pakistanaise a enregistré une reprise remarquable au cours des quatre dernières années. Le couloir économique Chine-Pakistan contribuera plus encore à l'essor de notre économie, qui connaîtra une forte expansion à mesure que le partenariat entre la Chine et le Pakistan s'étendra à de nombreux autres secteurs, au-delà de l'énergie et des transports. L'intégration du Pakistan dans l'initiative eurasienne « Une Ceinture et une Route » constituera une base solide pour le développement économique rapide du pays. Forts d'une population jeune de 207 millions de personnes, nous sommes convaincus qu'une stratégie économique axée sur l'augmentation des revenus, de la consommation et de la production propulsera le Pakistan vers une plus grande prospérité. Afin de réaliser ces objectifs prioritaires pour son peuple, le Pakistan s'emploie à consolider la paix dans le pays et à renforcer la sécurité autour de ses frontières. Nous nous efforçons d'entretenir de bonnes relations avec tous les États sur la base de l'égalité souveraine et répondrons positivement à toutes les offres d'amitié et de coopération.

Nous sommes à un tournant décisif dans l'histoire. L'ordre mondial, qui, depuis plus de 70 ans, a permis d'éviter une guerre mondiale, est menacé. Pourtant, les progrès révolutionnaires en science et en technologie, les immenses capacités d'investissement, de production, de consommation et de commerce dans le monde, et en particulier dans les pays en développement, et l'existence de structures et de mécanismes d'action collective offrent une occasion sans précédent dans l'histoire de l'humanité de relever les divers défis auxquels nous faisons face aujourd'hui. C'est ici, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, que les peuples du monde peuvent saisir les occasions qui se présentent à eux afin de réaliser leur vision commune d'un monde plus juste, pacifique et prospère.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique du Pakistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Shahid Khaqan Abbasi, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires

17-29598 11/47

intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice

Le Président (parle en anglais): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice.

M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais): J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Jugnauth (Maurice) (parle en anglais) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes profondes condoléances au peuple et au Gouvernement mexicains après le séisme dévastateur qui a coûté la vie à des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, et les assurer de toute ma solidarité.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale pour la première fois en tant que Premier Ministre de Maurice. Je suis ici aujourd'hui pour réaffirmer l'attachement indéfectible de mon pays aux valeurs universelles de l'Organisation.

Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je tiens à vous assurer de notre plein appui dans le cadre de votre conduite des travaux de l'Assemblée. Les six priorités que vous avez identifiées sous le thème de la priorité à l'être humain font écho à nos propres aspirations en tant que pays.

Nous félicitons chaleureusement M. António Guterres de sa nomination au poste de Secrétaire général. Je salue la vision multidimensionnelle qu'il a formulée pour l'Organisation des Nations Unies, ainsi que le processus qu'il a lancé concernant le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux fins de mener à bien le Programme

de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous félicitons également du processus consultatif qu'il a engagé avec les États Membres à cet effet. Nous appuyons pleinement son initiative et l'encourageons à faire un plus grand usage des technologies modernes de communication et des capacités locales dans le cadre de la mise en œuvre des projets parrainés par l'ONU. Nous souscrivons également à son point de vue selon lequel la réforme que nous visons fait partie d'une réforme beaucoup plus vaste du système des Nations Unies, notamment la revitalisation du rôle de l'Assemblée générale.

La dernière fois qu'il y a eu une réforme du Conseil de sécurité, c'était en 1965, il y a plus de 50 ans. L'Assemblée comptait alors 117 États Membres. Nous sommes aujourd'hui 193. Le Conseil de sécurité doit refléter ces changements, et le plus plus tôt possible. Je crois que le moment est venu pour nous de mener des négociations basées sur un texte qui devront être conclues dans un délai convenu. La Position commune africaine sur cette question, qui, à ce jour n'a pas été remise en cause, peut fournir la base de telles négociations moyennant quelques ajouts appropriés. Maurice appuie pleinement le Consensus d'Ezulwini et l'aspiration de l'Afrique à un rôle plus important au sein du Conseil de sécurité. Cela fait trop longtemps que l'Afrique est mise sur la touche dans les questions de gouvernance mondiale. Il est grand temps de corriger cette injustice flagrante.

Nous appuyons également pleinement l'aspiration de l'Inde à un siège au Conseil de sécurité. De même, nous pensons que les petits États insulaires en développement doivent jouer un rôle plus important au sein du Conseil de sécurité et que leur appel à un siège non permanent qui leur serait dédié est légitime et approprié.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales exige des efforts, des négociations, une compréhension et des compromis considérables et de tous les instants. Maurice a voté en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en juillet dernier et espère voir une dénucléarisation complète partout dans le monde. Nous exhortons tous ceux qui sont impliqués dans des conflits potentiels de par le monde, en particulier lorsqu'il y a un risque d'utilisation d'armes nucléaires, à faire preuve de retenue et à promouvoir le dialogue au lieu de se livrer à des gesticulations belliqueuses, qui ne font qu'exacerber les tensions et provoquer une dangereuse escalade.

Nous appelons à la retenue et au dialogue au Myanmar, où la violence continue de déplacer des milliers de personnes et de faire de nombreuses victimes. Nous lançons un appel pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée sans restriction à toutes les personnes touchées. Nous demandons également la mise en œuvre rapide des recommandations de la Commission consultative sur l'État Rakhine en vue de trouver une solution durable.

Malgré tous nos efforts, le terrorisme continue de faire des victimes innocentes et de miner la souveraineté des États. Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes, où qu'il se produise, et exprimons notre solidarité avec les gouvernements et les peuples qui en sont victimes. Nous félicitons le Secrétaire général de la création du Bureau de la lutte contre le terrorisme. Nous espérons que le nouveau Bureau jouera un rôle de chef de file, assurera la coordination et la cohérence des activités, accroîtra l'assistance qui est fournie aux États Membres pour renforcer leurs capacités et améliorera la visibilité des efforts menés par l'ONU pour lutter contre le terrorisme, ainsi que le plaidoyer et la mobilisation de ressources dans ce domaine. Nous devons également nous attaquer aux causes profondes de la radicalisation et de l'extrémisme et comptons que le Bureau apportera une contribution précieuse à cet égard.

La situation au Moyen-Orient et les souffrances du peuple palestinien continuent d'être très préoccupantes. Nous appelons toutes les parties à entamer des pourparlers de bonne foi afin de trouver une solution pacifique à la question palestinienne. Maurice a toujours été favorable à la solution des deux États, avec la Palestine et Israël vivant pacifiquement côte à côte. Avec une Palestine indépendante et viable, Israël et la région auront plus de chances de vivre en sécurité.

Maurice accorde une grande importance à son intégration au sein de l'Afrique et est convaincue que l'intégration continentale en Afrique apporte des avantages pour tout le monde. L'Agenda 2063 de l'Union africaine, adopté en janvier 2015, est en harmonie avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et propose une stratégie de développement axée sur l'être humain et respectueuse de l'état de droit. Cette vision de l'Afrique sera portée par son peuple et ses jeunes. L'Afrique d'aujourd'hui est caractérisée par une population jeune en pleine croissance et une urbanisation galopante. Grâce à la transformation numérique du continent, l'amélioration des infrastructures et de la connectivité et ses riches

capacités en termes d'énergie éolienne, hydroélectrique et solaire, l'Afrique a le potentiel d'être un modèle de développement durable. Elle est bien placée pour devenir un moteur de croissance économique et un vaste marché de consommation.

En juillet dernier, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable s'est réuni pour examiner les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 deux ans après son adoption. Je tiens à féliciter les 44 pays qui ont présenté leurs examens nationaux volontaires. Maurice a mis en place un mécanisme de coordination pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Des consultations sont en cours avec le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes, et nous comptons présenter notre examen national volontaire au prochain Forum politique de haut niveau en 2018.

La lutte contre les changements climatiques est indispensable et essentielle à la réalisation du Programme 2030. Il serait naïf de notre part de faire abstraction des changements climatiques compte tenu du fait que les catastrophes liées au climat, notamment les tempêtes, les sécheresses et les inondations soudaines, sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses. Nous avons récemment été témoins de la violence dévastatrice des ouragans Harvey et Irma. Au nom de mon gouvernement, je voudrais exprimer mes condoléances les plus sincères et mes sentiments de solidarité aux Gouvernements et aux peuples des îles des Caraïbes et des États-Unis pour les vies emportées par ces ouragans dévastateurs.

L'atténuation des effets des changements climatiques et la mise en œuvre efficace du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe exigeront des efforts et des ressources considérables, en particulier pour les petits États insulaires en développement (PEID), si nous voulons renforcer notre résilience à la suite de ces catastrophes naturelles. Même si nous nous félicitons des engagements généreux pris jusqu'à présent, y compris la création du Fonds vert pour le climat, nous devons rationaliser et simplifier les procédures permettant aux PEID d'accéder à ces financements, en particulier à la lumière des événements récents.

Le Forum politique de haut niveau de cette année a reconnu les défis particuliers auxquels sont confrontés les PEID et les pays à revenu intermédiaire. Le statut de pays à revenu intermédiaire fait que dans la plupart des cas, les PEID comme Maurice ne peuvent

17-29598 13/**47**

pas prétendre à l'aide publique au développement (APD) et aux financements accordés à des conditions de faveur. Les pays à revenu intermédiaire sont souvent victimes de leur succès lorsqu'ils sont retirés de la liste des pays moins avancés (PMA) et risquent d'être pris au piège que représente le statut de pays à revenu intermédiaire. Les PEID à revenu intermédiaire comme Maurice aspirent à être des partenaires en matière de développement plutôt que de simples bénéficiaires de l'APD. Avec l'aide du système des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires et grâce à des programmes sur mesure, ces pays peuvent contribuer à l'échange d'expériences et de connaissances avec les pays aspirant à sortir de la liste des PMA et à consolider leur propre développement économique en même temps.

Les océans revêtent une importance cruciale pour les PEID. Maurice, avec sa zone économique exclusive de plus de 2,3 millions de kilomètres carrés, est un grand État océanique. Voilà pourquoi mon gouvernement a élaboré une stratégie pour les océans couvrant les pêches, le tourisme et les applications en eau profonde, ainsi que l'exploration et l'exploitation des ressources. Nous appelons nos partenaires à nous aider à mettre en œuvre cette stratégie, tel qu'indiqué au paragraphe 13 q) de l'Appel à l'action issu de la Conférence des Nations Unies sur les océans.

C'est un honneur pour Maurice de coprésider le Groupe de haut niveau sur l'eau mis en place par l'ancien Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale. Le Groupe s'est réuni aujourd'hui pour faire le point sur les progrès réalisés suite à l'adoption de son plan d'action en septembre 2016, qui appelait à une démarche porteuse de transformation en matière de gestion des ressources en eau. Les résultats des travaux du Groupe devraient donner lieu à des propositions concrètes pour la réalisation des cibles de l'objectif 6 de développement durable, et nous espérons que tous les dirigeants du monde les appuieront.

Les relations entre les pays reposent sur le respect du droit international, la protection des droits de l'homme et le respect de l'intégrité territoriale des États. En ce qui concerne Maurice, tous ces principes ont été foulés aux pieds lorsque l'archipel des Chagos, qui fait partie intégrante de son territoire, lui a été retiré avant son indépendance, en violation du droit international, notamment les obligations énoncées dans les résolutions 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et 2066 (XX) du 16 décembre 1965, et lorsque tous les habitants de l'archipel des Chagos ont été expulsés de

force. Notre décolonisation n'est pas encore achevée, cinq décennies après l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

La Cour internationale de Justice est appelée à jouer un rôle crucial en donnant des orientations aux organes et organismes de l'Organisation dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, grâce à ses avis consultatifs. C'est dans cet esprit que les États membres du Groupe des États d'Afrique ont déposé en juin une résolution sollicitant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965. Nous nous félicitons de l'adoption de cette résolution, et surtout du fait qu'elle a été adoptée à une majorité écrasante. Ce vote atteste de la grande importance que les États Membres du monde entier - non seulement en Afrique mais aussi en Europe, en Asie et dans les Amériques – attachent à la nécessité de mener à bien le processus de décolonisation et reflète leurs préoccupations devant les injustices subies par les habitants qui ont été expulsés de l'archipel des Chagos. En fait, ce vote massif leur a donné à nouveau l'espoir qu'ils pourraient enfin regagner leur lieu de naissance.

En effet, les Membres de l'ONU ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient que le processus de décolonisation de Maurice soit achevé et, à cette fin, ils s'en sont remis à la Cour internationale de Justice pour qu'elle les guide à cet égard. Nous espérons que l'avis consultatif de la Cour guidera non seulement les travaux importants de l'Assemblée générale, mais permettra aussi à Maurice d'aller de l'avant, notamment grâce à la mise en place d'un programme adéquat en faveur des habitants qui ont été déplacés de cette partie du territoire mauricien. En juin, de nombreux membres ont eu l'occasion de voir une exposition sur la tragédie provoquée par cette expulsion et de s'entretenir avec des personnes qui ont été forcées de quitter l'archipel dans des conditions aussi inhumaines.

Nous remercions les États Membres de leur soutien et espérons pouvoir compter sur la poursuite de leurs encouragements tandis que nous parachevons notre processus de décolonisation. À cet égard, nous formons le voeu que le plus grand nombre possible d'États Membres participera aux procédures, comme la Cour les y a conviés.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer que Maurice n'a pas l'intention de chercher à remettre en cause les arrangements de sécurité actuellement en place à Diego Garcia, la plus grande île de l'archipel des

Chagos. Je voudrais réitérer ce que les gouvernements mauriciens successifs ont déjà clairement affirmé : Maurice est prête à signer un bail renouvelable à long terme avec les États-Unis pour permettre que les dispositions de sécurité restent en place. À cet égard, mener à bien le processus de décolonisation renforcera la sécurité, en lui conférant légitimité et pérennité.

En ce qui concerne Tromelin, qui a toujours fait et continue de faire partie intégrante du territoire de Maurice, nous saluons les avancées constructives de la France, notamment l'accord conclu en 2010.

Durant cette soixante-douzième session de l'Assemblée générale, nous avons l'occasion de convenir d'engagements et de prendre des décisions susceptibles d'améliorer grandement la vie des citoyens ordinaires partout dans le monde. Alors que nous nous apprêtons à transmettre la planète aux prochaines générations, je réaffirme notre détermination à œuvrer en faveur d'un monde où la paix, la sécurité et la prospérité ne resteront pas de simples vœux pieux.

Le Président (parle en anglais): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications externes et de l'unité nationale, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Sheikh Hasina (Bangladesh) (parle en bengali; texte en anglais fourni par la délégation) : Je tiens à vous féliciter sincèrement, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je vous assure du plein appui de ma délégation dans la mise en oeuvre de vos priorités axées sur l'être humain, la paix et la planète.

C'est la quatorzième fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale, mais c'est le cœur lourd que je me présente devant vous aujourd'hui. J'arrive juste après avoir vu les Rohingya affamés, meurtris et désespérés qui ont fui le Myanmar pour trouver refuge dans la région de Cox's Bazar, au Bangladesh. Déplacées de force du Myanmar, ces personnes fuient le nettoyage ethnique qui est mené dans leur pays, où ils vivent depuis des siècles. Je ressens leur douleur, parce que, avec ma jeune sœur, nous avons été des réfugiées pendant six ans, après que mon père, le père de la nation bangladaise, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, et quasiment tous les membres de ma famille, ont été assassinés en 1975.

En 1974, dans la toute première allocution du Bangaldesh à l'Assemblée générale, mon père avait dit :

« Je sais que les âmes de nos martyrs se joignent à nous lorsque nous jurons que la nation bengalie s'engage sans réserve à l'édification d'un ordre mondial qui répondra aux aspirations de tous les hommes à la paix et à la justice ». (A/PV.2243, par. 2)

Nous accueillons actuellement plus de 800 000 Rohingya déplacés de force du Myanmar. Les atrocités et les violations des droits de l'homme en cours actuellement dans l'État Rakhine du Myanmar viennent une fois de plus compliquer la situation à la frontière entre le Bangladesh et le Myanmar. Des centaines de milliers de Rohingya en provenance de l'État Rakhine et fuyant la violence sont arrivés au Bangladesh. Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations, plus de 430 000 Rohingya sont entrés au Bangladesh au cours des trois dernières semaines seulement. Nous sommes horrifiés de voir les autorités du Myanmar placer des mines terrestres le long de leur portion de la frontière pour empêcher les Rohingya de retourner dans leur pays. Ces gens doivent pouvoir revenir dans leur patrie en toute sûreté, sécurité et dignité.

Dans le même temps, je condamne aussi tout type de terrorisme et d'extrémisme violent. Notre gouvernement applique une politique de tolérance zéro à cet égard. Je remercie le Secrétaire général et les

17-29598 **15/47**

membres du Conseil de sécurité d'avoir pris les devants pour tenter de stopper les atrocités et d'instaurer la paix et la stabilité dans l'État Rakhine du Myanmar.

J'appelle en outre les Nations Unies et la communauté internationale à prendre immédiatement des mesures efficaces pour trouver une solution permanente à la crise des Rohingya qui n'a que trop duré. À cet égard, je propose les actions suivantes. Premièrement, le Myanmar doit cesser immédiatement, sans condition et de façon permanente les violences et le nettoyage ethnique dans l'État Rakhine. Deuxièmement, le Secrétaire général doit dépêcher immédiatement une mission d'établissement des faits au Myanmar. Troisièmement, tous les civils, indépendamment de leur religion ou de leur origine ethnique, doivent être protégés au Myanmar. Pour cela, des zones sécurisées pourraient être créées au Myanmar sous la supervision des Nations Unies. Quatrièmement, le retour durable au Myanmar de tous les Rohingya déplacés de force qui se trouvent au Bangladesh doit être garanti. Cinquièmement, les recommandations figurant dans le rapport de la Commission consultative de la Fondation Kofi Annan doivent être mises en œuvre immédiatement, sans condition et dans leur intégralité.

Pendant la guerre de libération menée en 1971 contre le Pakistan, nous avons subi une forme extrême de génocide. Durant les neuf mois qu'a duré la guerre, quelque 3 millions d'innocents ont été tués et plus de 200 000 femmes ont été violées. Le 25 mars, les militaires pakistanais lançaient l'abominable opération Searchlight, donnant le coup d'envoi du génocide de 1971. Celui-ci visait notamment l'élimination ciblée d'individus sur des bases religieuses, ethniques et politiques. Des intellectuels ont été sauvagement assassinés. En hommage aux victimes du génocide, notre parlement national a dernièrement proclamé le 25 mars « Journée du génocide ».

Au Bangladesh, nous avons entrepris la tâche gigantesque de faire comparaître les principaux auteurs de ce crime devant la justice de notre tribunal chargé de juger les crimes internationaux. J'exhorte la communauté internationale à agir collectivement pour empêcher la répétition de crimes aussi odieux en tout lieu et en toute circonstance. Je crois que reconnaître les tragédies du passé, comme le génocide de 1971, peut nous aider à faire réellement en sorte qu'il n'y ait « plus jamais ça ».

Depuis la naissance de notre nation, notre politique, aussi bien intérieure qu'extérieure, est centrée

sur la paix. Dans cet ordre d'idées, depuis l'an 2000, le Bangladesh a pris l'initiative de déposer le projet de résolution sur une culture de paix chaque année à l'Assemblée générale.

Nous réitérons l'appel en faveur d'une reprise du processus de paix au Moyen-Orient et l'appel à mettre fin à toutes les formes d'hostilités et de discrimination à l'égard du peuple palestinien frère.

En reconnaissance du rôle potentiel du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies, nous attendons avec intérêt de recevoir des propositions audacieuses et novatrices de la part du Secrétaire général sur le financement de la pérennisation de la paix. J'ai le plaisir d'annoncer une contribution de 100 000 dollars du Bangladesh au Fonds pour la consolidation de la paix.

En tant que l'un des principaux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, le Bangladesh souligne l'importance de faire respecter l'efficacité et la crédibilité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous maintiendrons nos propres capacités de préparation, resterons ouverts à de nouveaux engagements intelligents, élargirons la portée de notre formation au maintien de la paix et déploierons davantage de femmes soldats de la paix.

Nous maintenons une politique de tolérance zéro à l'égard de toute allégation d'exploitation et d'atteintes sexuelles. En tant que signataire du Pacte volontaire sur les exploitations et atteintes sexuelles, je m'engage à participer activement au cercle de dirigeants du Secrétaire général pour combattre ce fléau. Par ailleurs, j'ai le plaisir d'annoncer une contribution de $100\,000$ millions de dollars au Fonds de soutien aux victimes mis en place à cette fin.

Le terrorisme et l'extrémisme violent sont devenus une grave menace à la paix, à la stabilité et au développement. Les terroristes n'ont pas de religion, de croyance ou de race. Ayant moi-même été la cible d'un certain nombre d'attaques terroristes, je compatis personnellement à la douleur des victimes du terrorisme et je comprends leur besoin de protection.

Nous dénonçons l'utilisation de la religion pour justifier l'extrémisme violent. Pour contrecarrer la propagation de l'extrémisme violent, j'ai fait participer des familles, des femmes, des jeunes, les médias et des dirigeants religieux au niveau communautaire. À cet égard, je réitère mes demandes, premièrement, de mettre fin à la fourniture d'armes aux terroristes;

deuxièmement, d'empêcher le financement du terrorisme; et troisièmement, de régler pacifiquement tous les différends internationaux. J'exhorte également l'ONU à s'attaquer aux menaces croissantes émanant du cyberespace pour prévenir le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et d'autres formes de criminalité transnationale organisée.

Nous pensons qu'il est nécessaire de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières. L'année dernière, nous avons proposé d'élaborer un solide Cadre de gouvernance des migrations par l'intermédiaire du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Je suis heureuse que l'ONU s'acquitte de ses devoirs concernant la création du pacte pour les migrations et les réfugiés.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques demeure notre lueur d'espoir pour la justice climatique. En reconnaissant la vulnérabilité climatique, nous renforçons la résilience face aux graves conséquences des changements climatiques. Nous sommes convaincus que l'économie bleue est de nature à promouvoir la préservation et l'utilisation durable des océans et des mers.

Le Bangladesh a été exemplaire en matière de renforcement de la résilience contre les inondations et d'autres catastrophes. L'intensification des cultures et l'invention de cultures résistantes à l'eau nous ont aidés à parvenir à l'autonomie alimentaire. Nous avons réagi avec efficacité aux inondations massives qui ont touché l'ensemble de la région de l'Asie du Sud cette année.

En tant que membre du Groupe de haut niveau sur l'eau de l'ONU, j'accorde la plus haute priorité à la mise en œuvre son plan d'action global. Le Bangladesh a permis à 87% de sa population de bénéficier d'un accès à une eau sans risque sanitaire dès 2015, et nous avons pour objectif que l'ensemble de notre population en bénéficie d'ici à 2030.

Nous pensons que la paix, la stabilité et le développement sont étroitement liés. Nous partageons la conviction que la lutte contre la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, le chômage et les inégalités est essentielle à l'édification de sociétés pacifiques, justes et inclusives. Nous sommes résolus à atteindre les objectifs de développement durable. À cet égard, notre gouvernement a adopté une approche mobilisant l'ensemble de la société. Les objectifs de développement durable viennent compléter notre vision de transformation du Bangladesh en un pays à revenu

intermédiaire d'ici à 2021 et en un pays développé d'ici à 2041.

Même avant l'adoption des objectifs développement durable, nous avons lancé programmes sociaux de choix qui reflètent les thèmes des objectifs de développement durable, tels que le projet Ekti Bari Ekti Khamar - « Un ménage, une ferme »; des dispensaires; le projet d'abris Ashrayan et l'initiative « Bangladesh numérique ». Nous promouvons également l'accompagnement éducatif, l'autonomisation des femmes, l'éducation pour tous, la mise en place d'un filet de sécurité sociale, la protection de l'environnement ainsi que l'investissement et le développement. L'examen national volontaire que nous avons présenté à l'ONU cette année a mis en valeur nos progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, et notre détermination à les atteindre.

En 2016-2017, le Bangladesh a affiché un taux de croissance du produit intérieur brut de plus de 7,24 %, et nos réserves de devises s'élevaient à 32,1 milliards de dollars. Le taux de pauvreté a baissé, passant de 56,7 % en 1991 à 23,2 % aujourd'hui. Notre revenu par habitant devrait atteindre 1 602 dollars d'ici à la fin de l'exercice budgétaire en cours, contre seulement 543 dollars en 2005-2006. Notre espérance de vie a augmenté, s'élevant désormais à près de 72 ans. Ces chiffres sont des indications de notre développement sans exclusion, qui ne laisse aucun citoyen de côté.

Pour garantir une croissance sans exclusion, promouvoir les investissements et les possibilités d'emploi pour tous, nous avons lancé une initiative visant à développer 100 zones économiques spéciales dans tout le pays. Nos vastes filets de sécurité sociale couvrent de nombreux groupes vulnérables de notre population, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les victimes de violence domestique et les mères vulnérables qui se trouvent dans une situation économique difficile.

Nous avons particulièrement veillé à libérer le potentiel des enfants et des personnes handicapés. Quelque 103 centres de services et de soins, ainsi que 32 camionnettes de thérapie mobiles, répondent aux besoins des personnes handicapées, notamment celles souffrant d'autisme. Des services médicaux viennent s'ajouter à un total de 18 500 dispensaires communautaires grâce à l'utilisation de téléphones portables et de caméras reliées au Web dans les districts et les sous-districts.

17-29598 17/47

Il y a désormais une école primaire publique dans chaque village du pays, et 38 331 établissements d'enseignement ont été équipés de laboratoires numériques et de salles de classe multimédias. L'accent est particulièrement mis sur la promotion de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels à l'intention des jeunes.

Nos jeunes sont les principaux moteurs de la réalisation de ma vision pour un Bangladesh numérique et fondé sur les connaissances. Nous nous employons à créer un environnement qui leur permette de poursuivre une éducation porteuse de changement, de trouver des emplois décents et de devenir de véritables citoyens du monde.

Il m'est agréable d'annoncer que Bangabandhu-1, notre tout premier satellite, devrait être lancé cette année, à la date anniversaire de notre Jour de la Victoire, le 16 décembre.

Pour terminer, je tiens à souligner que nous ne voulons pas la guerre. Nous voulons la paix. Nous recherchons le bien-être de l'humanité, et non sa destruction. Nous voulons le développement durable. Que tel soit notre objectif collectif.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Charlot Salwai Tabimasmas, Premier Ministre de la République du Vanuatu

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Vanuatu.

> M. Charlot Salwai Tabimasmas, Premier Ministre de la République du Vanuatu, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charlot Salwai Tabimasmas, Premier Ministre de la République du Vanuatu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Tabimasmas (Vanuatu) : C'est un grand honneur pour moi de prononcer cette déclaration au nom du Gouvernement et du peuple de la République du Vanuatu. Je m'associe aux autres intervenants pour féliciter S. E. M. Miroslav Lajčák d'avoir assumé la présidence de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. En tant que Vice-Président élu par cet auguste organe, le Vanuatu se réjouit de travailler en étroite collaboration avec vous, Monsieur le Président, pour nous guider tout au long de cette session. Sachez que vous bénéficiez de l'entier soutien de ma délégation.

Je tiens en outre à faire l'éloge de S. E. M. Peter Thomson pour sa vision, son leadership et son dévouement durant son mandat à la présidence de la soixante et onzième session. Je souhaite aussi exprimer ma profonde reconnaissance au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour son leadership notoire jusqu'à ce jour.

Au nom du peuple du Vanuatu, j'adresse mes sincères condoléances aux familles des victimes du tremblement de terre au Mexique, des cyclones Maria et Irma, qui ont dévasté les Caraïbes, et du cyclone Harvey, qui a ravagé le Texas.

Ma délégation accueille favorablement le thème de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, à savoir « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». C'est un thème tout à la fois opportun et nécessaire. Il est opportun parce que lorsque nous regardons autour de nous, nous voyons un monde plongé dans des conflits et des tourmentes politiques sans fin. Nous assistons à une escalade de l'extrémisme et de la violence causée par le racisme, la xénophobie, l'hostilité et l'intolérance. Il est nécessaire car nous devons nous rappeler que l'être humain et un avenir durable sont au cœur du Programme 2030.

Aujourd'hui, 72 ans après la création de l'ONU, des doutes continuent de peser. Quand donc toutes les nations, riches ou pauvres, et les gens de toutes les races sauront-ils vivre ensemble dans la paix, embrassant la diversité et pratiquant la tolérance? Nous devons nous demander quand les conflits et les guerres deviendront des fléaux du passé. À un moment ou à un autre au cours des 72 dernières années, nous avons failli à notre devoir d'être des nations unies qui s'efforcent de parvenir à l'avancement économique et social de tous nos peuples et d'unir nos forces pour promouvoir la paix et la sécurité dans le monde.

Le monde continue d'être confronté à des défis tant au plan économique que politique, et l'économie mondiale reste cantonnée dans une période prolongée de

faible croissance, avec un produit intérieur brut mondial dont la croissance est estimée à environ 2,7 % en 2017. Or cela ne représente qu'une stabilisation économique et ne répond pas à une croissance de la demande mondiale. La montée du terrorisme, de l'extrémisme violent, les guerres asymétriques et l'instabilité politique dans le monde ont atteint un niveau sans précédent en 2017 et continueront de peser sur les perspectives économiques de nombreuses régions.

Le Vanuatu continue d'être sérieusement préoccupé par les vastes mouvements de réfugiés et de migrants, dont beaucoup fuient les conflits violents, les catastrophes et la pauvreté. En 2016, 65 millions de personnes ont été déplacées de force un peu partout dans le monde. L'exode rural vers la ville et un taux d'urbanisation assez élevé présentent aussi les mêmes défis au niveau national.

Le Vanuatu constate avec une grande inquiétude le lien irréfutable entre cette crise mondiale et le manquement au respect des principes de responsabilité, de protection et de prévention des crimes d'atrocité en masse en Syrie, en Iraq, au Yémen et au Soudan du Sud, pour ne citer que quelques pays.

En tant que représentant d'un petit État insulaire exposé à la montée du niveau de la mer, qui submergera ses îles et contraindra sa population à trouver refuge, je tiens à appeler la communauté internationale à mobiliser ses efforts et à entamer le débat sur l'établissement d'un cadre juridique international qui saura vraiment résoudre le problème des réfugiés des changements climatiques en provenance des petits États insulaires.

En tant que petit État insulaire du Pacifique, le Vanuatu est un solide partisan d'un régime international fondé sur des règles grâce auquel les États agiraient les uns avec les autres en toute justice et en toute transparence, le développement économique pourrait se réaliser et la paix et la sécurité dans le monde pourraient être maintenues. C'est pour cette raison que le Vanuatu a foi dans l'ONU. L'ONU reste pour le Vanuatu le meilleur espoir et catalyseur de la paix et de la sécurité régionales et mondiales. Je tiens à souligner le travail précieux et potentiel que cet auguste organe accomplit pour sortir des millions de personnes de la pauvreté, promouvoir et protéger les droits de l'homme et faire régner un ordre international perçu dans une grande partie du monde de nos jours. Toutefois, pour rester pertinent, il est nécessaire de procéder à des réformes stratégiques.

Être un membre permanent du Conseil de sécurité est davantage une responsabilité qu'un privilège. Il incombe donc au Conseil de passer outre les intérêts politiques des uns et des autres et de s'attacher à trouver des solutions de compromis. Il est essentiel de veiller à ce que le Conseil de sécurité respecte les objectifs, les principes et les promesses prévus par la Charte des Nations Unies. Nous soutenons les réformes du Conseil de sécurité qui reflètent les dynamiques géopolitiques actuelles et prévoient une représentation régionale plus équitable ainsi qu'une réforme continue des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour mieux prévenir et résoudre les conflits complexes de notre monde contemporain et pour pouvoir mieux protéger les civils.

Mon gouvernement se réjouit du rapport du Secrétaire-général sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 (A/72/124). Je suis particulièrement réconforté par le fait que le rapport met en relief la nécessité d'avoir des procédures de coordination et de responsabilisation plus robustes au sein du système des Nations Unies et de le réaligner pour mieux répondre aux efforts des pays pour mettre en œuvre le Programme 2030 transformateur.

Au début de cette année, nous avons lancé notre plan national de développement durable à l'horizon 2030, appelé aussi le Plan du peuple, qui englobe les objectifs de développement durable. Nous savons que le chemin qui nous attend pour mettre en œuvre cette feuille de route nationale sera dur compte tenu des faiblesses structurelles, des phénomènes météorologiques extrêmes, des tremblements de terre fréquents et des chocs économiques externes. Pendant quatre années successives, le rapport annuel des risques dans le monde a classé le Vanuatu au rang des pays les plus exposés aux catastrophes. Pour rendre le parcours encore plus épineux, l'Assemblée générale a prévu de relever le statut de pays parmi les moins avancés (PMA) du Vanuatu en décembre 2020. Malheureusement, le fait d'évoluer et de sortir du statut de PMA n'implique pas une élimination de nos vulnérabilités et de nos obstacles structurels.

Mon gouvernement appelle l'ONU à s'assurer que le changement du statut d'un pays comme le nôtre ne cause pas de perturbations et n'entrave pas notre développement. Les mesures en place à l'appui du changement du statut de PMA sont tout simplement insuffisantes compte tenu des défis auxquels les pays

17-29598 **19/47**

seront confrontés. Les mécanismes de transition après un tel changement doivent être renforcés davantage. Au lieu de supprimer complètement le soutien spécifique apporté aux PMA, le Vanuatu appelle l'ONU à continuer de reconnaître au Vanuatu le statut de PMA. Nous lançons également un appel aux partenaires du développement et aux agences d'aide pour qu'ils envisagent de réduire progressivement l'aide au développement des PMA. Il faudrait prévoir des dispositions claires sur la réduction des avantages commerciaux accordés spécifiquement aux PMA, tant dans le cadre d'accords bilatéraux que de l'Organisation mondiale du commerce.

Mon gouvernement est aussi préoccupé par les menaces à la paix et la sécurité pesant sur la région Asie-Pacifique. Le programme provocateur de missiles de la Corée du Nord constitue une violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et représente une menace sans précédent pour la sécurité dans la région et dans le monde. Le Vanuatu condamne dans les termes les plus forts la dernière série de lancements de missiles et s'associe à la communauté internationale pour exhorter l'administration nord-coréenne à mettre fin à son programme de développement nucléaire et de missiles. Nous appelons également l'ONU à trouver un terrain d'entente avec la Corée du Nord et à avoir recours au dialogue pour une solution pacifique.

Mon gouvernement réaffirme son engagement en faveur de la dénucléarisation du Pacifique et nous saluons le traité adopté par la Conférence pour la négociation d'un instrument juridique contraignant visant à interdire les armes nucléaires. Le Vanuatu réaffirme son engagement à un désarmement nucléaire total.

Le rapport sur le régionalisme publié récemment par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique apporte des perspectives géopolitiques sur les tendances, les menaces et les opportunités concernant le développement régional et les aspirations politiques. Il comprend des stratégies que les membres du Forum peuvent employer pour construire une région du Pacifique plus forte, résiliente et réactive. Dans le Pacifique, nous savons quelle est l'importance de travailler à l'unisson, car c'est en étant unis que nous sommes plus forts et qu'on peut arriver à des résultats positifs. De même, les actions des Nations Unies sont plus déterminantes quand les membres sont unis.

Notre compréhension de la science des changements climatiques s'est approfondie au cours des dernières années et leurs impacts dévastateurs ne connaissent pas de frontières. Le terrible tremblement de terre du Mexique, les cyclones Maria et Irma dans les Caraïbes, le cyclone Harvey au Texas et le cyclone tropical Pam qui a dévasté le Vanuatu en 2015 sont des avertissements brutaux de la part de Mère Nature que le climat est en train de changer plus vite que nos efforts pour y parer. Résoudre un problème qui a mis des siècles à se révéler nécessite plus de réflexion et plus d'efforts de notre part. En réduisant collectivement le rythme auquel nous émettons des gaz à effet de serre, nous pouvons faire une énorme différence. Nous pouvons limiter la hausse moyenne de la température à moins de 1,5 degré Celsius; nous pouvons changer la chimie des océans; nous pouvons gérer la hausse du niveau de la mer; et nous pouvons éviter des catastrophes pour les générations à venir. Nous exhortons tous les États Membres de l'ONU à persévérer, et ainsi exhortons fortement les États-Unis d'Amérique à revenir sur leur décision, comme faisant partie d'un seul monde et ainsi faire appliquer l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Mon pays se soucie profondément des changements climatiques, avec l'Accord de Paris, et nous nous engageons à inverser le déclin de la santé de nos océans. La tenue de la Conférence des Nations -Unies sur les océans en juin ici à New York nous a permis de constater que la qualité des océans qui contribuent à nos moyens d'existence a été sérieusement compromise, ce qui nécessite une attention urgente et immédiate de notre part, plus que jamais auparavant. Nous qui sommes originaires d'une nation insulaire entourée d'un vaste océan, nous savons en apprécier l'importance et nous nous préoccupons sérieusement de sa santé, car celle-ci a un impact sur la vie de l'humanité.

Mon gouvernement s'engage à faire appliquer les résolutions de la Conférence, notamment l'objectif de développement durable 14 d'ici 2030 grâce à des partenariats et à des efforts à l'échelon national. Nous sommes déterminés à réaliser notre objectif national et à parvenir à notre but d'énergie 100 % renouvelable d'ici 2030, avec le soutien de nos partenaires de développement. Nous avons lancé notre politique nationale sur les océans, mais allons aussi interdire l'utilisation de sacs en plastique d'ici 2018 afin de réduire la quantité de détritus dans la mer pour préserver la santé de l'océan. Lors du Forum des dirigeants des îles du Pacifique à Apia (Samoa), j'ai appelé les dirigeants et les peuples des pays insulaires du Pacifique à s'associer au Vanuatu dans cette lutte et à être plus responsables dans la préservation de notre océan bleu et ainsi garantir la vie humaine.

Mon gouvernement reste pleinement engagé à la réalisation de son plan national de développement durable. Nous avons commencé à relever le défi de traduire nos objectifs en actions concrètes. Mon gouvernement promet de présenter le bilan national volontaire du Vanuatu vers le milieu de 2018. Nous espérons exposer nos progrès, ainsi que nos échecs, dans la réalisation de nos objectifs de développement durable, tout en accueillant très favorablement la continuité du partenariat pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Le Vanuatu est convaincu que pour mettre fin à la pauvreté, il faut offrir peuple palestinien d'opportunités à tous ces gens, notamment aux femmes, ouvrir plus d'accès à l'éducation, la nutrition et la santé. Mon gouvernement s'engage à éliminer les barrières qui affectent de manière disproportionnée nos groupes vulnérables. Nous avons lancé avec succès nos politiques nationales sur l'égalité des genres et la protection des enfants en novembre 2016. Toutes deux prennent en compte la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles, ainsi que la négligence, l'exploitation, l'abus et la violence envers les enfants. Nous sommes également conscients qu'une distribution équilibré et équitable des ressources et des infrastructures nécessaires dans nos provinces aideront leur développement et permettront de réduire la pauvreté.

Mon gouvernement est voué à garantir une société paisible, juste et inclusive et à ce que nous disposions d'institutions réactives, capables d'assurer des services de qualité à nos citoyens. Nous œuvrons avec nos partenaires au développement pour rehausser la résilience et la capacité d'adaptation de nos peuples aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

Mon gouvernement s'engage à se reformer structurellement pour assurer la stabilité politique et économique, basée sur une croissance équitable et durable pour la création d'emplois, et ainsi augmenter les revenus de nos citoyens.

Mon gouvernement exprime sa sincère reconnaissance à nos partenaires traditionnels de développement pour leurs contributions au développement économique de notre pays. Nous sommes prêts à nouer de nouveaux partenariats pour stimuler davantage nos secteurs productifs et celui des infrastructures.

Mon gouvernement s'inquiète de constater que l'ONU a perdu une grande partie de son aptitude et de sa volonté à mettre en œuvre la résolution 1514 (1960) du 14 décembre 1960, qui faisait état de la nécessité de mettre fin promptement et inconditionnellement au colonialisme sous toutes ses formes et manifestations. La décolonisation doit revenir sur le radar de l'ONU et tous les efforts doivent être affranchis des pressions de la politique internationale. Nous avons tous une responsabilité collective de garantir l'autodétermination aux peuples soumis au joug colonial.

Nous croyons fermement que les litiges territoriaux se règlent par un règlement pacifique en respectant l'héritage culturel tout en adhérant aux conventions des Nations Unies et aux exigences du droit international de la mer. À ce propos, je tiens à signaler que le Vanuatu a connu récemment des cas d'incursion dans des zones du Vanuatu objet de litige ce qui n'est point conforme aux principes de l'ONU et aux exigences du droit de la mer.

Depuis un demi-siècle, la communauté internationale a été témoin de toute une panoplie de tortures, de meurtres, d'exploitation, de violence sexuelle et d'arrestations arbitraires dont les ressortissants de la Papouasie occidentale souffrent aux mains des imposants indonésiens, mais elle est restée sourde aux voix et aux appels à l'aide. Nous exhortons le Conseil des droits de l'homme à enquêter sur ces abus. Nous appelons aussi nos homologues dirigeants dans le monde entier à soutenir le droit légal de la Papouasie occidentale à l'autodétermination, et conjointement avec l'Indonésie, à faire cesser toutes les formes de violences et à trouver un terrain d'entente avec les ressortissants pour faciliter la mise en place d'un processus qui leur

Je reviens sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies pour réaffirmer la croyance aux droits fondamentaux de l'être humain, en la dignité et la valeur de la personne humaine et en l'égalité des droits des hommes et des femmes, et des nations, grandes et petites. Je pense que nous avons tous une obligation d'œuvrer ensemble pour faire lever l'embargo économique, commercial et financier imposé à la République de Cuba. Le fait de lever ces interdits permettra, entre autres, aux Cubains de bénéficier et de jouir de leurs droits en tant qu'êtres humains.

La Nouvelle-Calédonie se trouve dans une phase critique où il s'agit pour elle de décider de son avenir, car le référendum de 2018 approche à grands pas. Nous remercions tous les pays ainsi que la France qui

17-29598 **21/47**

ont soutenu ou accepté ce processus jusqu'à présent. Nous exhortons la Puissance administrante à veiller à ce qu'un référendum juste et transparent se déroule et que le souhait du peuple soit honoré. Nous faisons aussi appel à la France pour faciliter un processus d'autodétermination juste et transparent pour la Polynésie française.

Pour conclure, en ce début de la soixantedouzième session de l'Assemblée générale, travaillons de concert et dans un but précis pour répondre avec sagesse aux nombreux défis qui se présentent à nous, pour le bien commun de l'humanité. Que Dieu bénisse tous les États des Nations Unies.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Vanuatu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Charlot Salwai Tabimasmas, Premier Ministre de la République du Vanuatu, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Umaro Sissoco Embaló, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

> M. Umaro Sissoco Embaló, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Umaro Sissoco Embaló, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Embaló (Guinée-Bissau) (parle en portugais, interprétation en anglais assurée par la délégation) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole à cette tribune et de m'adresser à la communauté internationale réunie ici dans la pleine expression de notre universalité.

Qu'il me soit permis de transmettre les salutations du peuple bissau-guinéen à tous les chefs d'État et de gouvernement, les représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui sont venus apporter à cette session de l'Assemblée générale tout son faste et toute sa substance.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je voudrais exprimer à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thomson, notre reconnaissance pour les résultats qu'il a obtenus et lui souhaiter de nouveaux succès dans sa remarquable carrière diplomatique.

Comme nous le savons tous, le monde actuel est riche en défis complexes et graves, avec de nombreux foyers d'instabilité politique et des tensions géopolitiques partout sur la planète, dont la gravité ne peut être ignorée par les hommes d'État comme par les citoyens du monde. Je pense notamment au fléau du terrorisme, qui ne semble malheureusement pas s'atténuer et qui est un phénomène qui mérite notre condamnation unanime; à la tragédie humaine des vagues migratoires, en particulier celles qui traversent la Méditerranée, et à la saga des réfugiés; aux inégalités sociales criantes; à la pauvreté qui gagne du terrain et à l'intensité des souffrances humaines dont nous sommes témoins dans de vastes régions du globe; ainsi qu'à la douleur de la discrimination raciale, sexuelle ou religieuse et à la menace d'un bouleversement climatique à l'échelle planétaire, avec des conséquences potentiellement effrayantes et qui ne relève plus du seul domaine du probable. Bref, il n'est pas difficile d'imaginer la quantité de maux qui assaillent le monde à être traitée quotidiennement par l'ONU et à nécessiter l'attention et l'engagement constructif de la communauté internationale représentée ici.

La solidarité et l'engagement de l'ONU aux côtés de la Guinée-Bissau ne datent pas d'hier. Ils remontent à notre lutte pour la libération nationale et ne sont jamais démentis depuis. Notre objectif est de continuer à renforcer notre relation institutionnelle avec l'ONU. En agissant ainsi, nous ne faisons que réaffirmer notre intime conviction que le droit international, la paix et la sécurité entre les nations et le progrès social et moral de l'humanité sont les valeurs sur lesquelles l'Organisation des Nations Unies a été créée.

Nous continuons à traverser une période de difficultés institutionnelles en Guinée-Bissau, pour lesquelles l'Accord de Conakry a proposé une solution en octobre 2016. Le fonctionnement de certaines de nos grandes institutions politiques, le Parlement et le Gouvernement, pose problème mais c'est en toute solennité que j'informe l'Assemblée générale que la paix civile règne dans mon pays. Aucune violation

des droits de l'homme universels digne de ce nom ou d'intérêt n'est à signaler.

Les indicateurs de sécurité publique relatifs aussi bien aux personnes qu'aux biens suivent un schéma normal. Les fonctionnaires sont payés de façon régulière, de même de la dette extérieure et les arriérés de la dette intérieure. La campagne de marketing pour notre principale culture d'exportation, la noix de cajou, a battu tous les records, ce qui a eu un effet positif sur l'environnement social en Guinée-Bissau. Récemment, nos contrôles des finances publiques ont été salués par le Fonds monétaire international et d'autres partenaires multilatéraux. L'État et la société civile sont très loin d'une quelconque rupture politique. De fait et fort heureusement, nous ne comptons pas les morts ni les blessés en Guinée-Bissau et nous n'évaluons pas non plus les dommages aux biens publics qui résulteraient d'un effondrement de l'autorité de l'État.

Le dernier sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réuni à Monrovia, a placé sa confiance dans la détermination du peuple bissau-guinéen à résoudre en interne les problèmes liés à l'impasse politique et institutionnelle qui a pesé sur mon pays ces deux dernières années. À cet égard, nous nous félicitons que l'Union africaine, au cours de son dernier sommet à Addis-Abeba, le Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) réuni à Brasilia, et l'ONU aient réinscrit la situation politique en Guinée-Bissau à leur ordre du jour. Avec la patience, la sagesse et la solidarité de nos partenaires internationaux - la CEDEAO, l'Union africaine, la CPLP et le Secrétaire général, qui a décidé de maintenir son représentant spécial en Guinée-Bissau, nous surmonterons l'impasse politique et institutionnelle qui persiste dans mon pays.

Nous avons pris note du thème de la présente session de l'Assemblée générale, qui d'ailleurs correspond largement à nos propres espoirs et préoccupations. La sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, où se trouve la Guinée-Bissau, présente un potentiel de croissance économique important, de réduction constante de la pauvreté et de partage du bien-être social. Notre rêve d'apporter – au niveau sous-régional, ensemble, dans la paix et la sécurité, et grâce à un travail productif – le progrès social pour tous auquel nous aspirons tous n'a rien d'inaccessible.

Notre sous-région offre plusieurs exemples de succès, mais des signes inquiétants pointent également

à l'horizon de la CEDEAO, des signes de menaces potentielles à la fois à l'ordre constitutionnel interne des États et à la stabilité géopolitique de la sous-région. Les actes terroristes touchent gravement le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Nigéria, avec des conséquences évidentes et graves pour la paix, la cohésion sociale et la stabilité.

La Guinée-Bissau appuie pleinement la mise en commun des efforts dans le cadre du Groupe de cinq pays du Sahel. Nous défendons l'intégrité du Mali et appelons à une lutte totale contre le terrorisme sous toutes ses formes. En effet, pour faire face à autant de défis en même temps, à savoir la sécurité intérieure, la préservation de l'intégrité territoriale des États et le maintien de la paix dans l'espace de la CEDEAO, nous avons besoin d'aide. Nous comptons donc sur l'ONU et toutes ses institutions spécialisées, ainsi que sur tous nos partenaires internationaux. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons transformer notre sous-région en un bastion de paix et de sécurité intérieure et, par extension, un bastion au service de la sécurité internationale.

Les objectifs de développement durable sont un défi, mais aucune stratégie de développement n'est digne d'un tel titre si, dans le cas de la Guinée-Bissau, elle ne place pas d'emblée, clairement et durablement, la question de la sécurité alimentaire au cœur de son propos. Laisser la Guinée-Bissau, pays au potentiel agricole largement reconnu, sombrer dans la dépendance à l'égard de l'importation de grandes quantités de riz chaque année a sûrement été l'une des pires erreurs de politique économique qui aient été faites. Le défi qu'il nous faut relever est très clair. C'est le défi politique et économique de la sécurité alimentaire. C'est le défi moral de surmonter la pauvreté. C'est l'épreuve qui consiste à éradiquer la faim en Guinée-Bissau.

En abordant la question sous cet angle, nous ne faisons que reformuler le point central de l'ordre du jour de l'Assemblée générale : promouvoir la santé depuis le berceau jusqu'à la tombe. Je ne surprendrai personne en affirmant qu'aucun indicateur de santé positif ne saurait faire le poids contre la violence de la pauvreté, de la faim ou de la malnutrition. Sans réduction soutenue de la pauvreté, et si nous ne parvenons pas à relever le défi moral de l'éradication de la faim, il est impossible de faire baisser les indicateurs de morbidité et de mortalité qui nous assaillent du fait du sida, du paludisme, de la diarrhée et des maladies infectieuses.

17-29598 **23/47**

De façon plus spécifique, mon pays a enregistré des progrès pour ce qui concerne les soins de santé que nous dispensons à notre population, en particulier les enfants et les femmes en âge de procréer. Toutefois, étant donné que l'État n'est pas capable à lui seul d'assurer ce service public à l'ensemble de la population, nous restons dépendants de la coopération internationale et de l'appui de l'ONU par l'entremise de ses institutions spécialisées. Cela dit, la santé et la pauvreté ne sont pas les seuls éléments qui vont de pair. Nous ne voyons pas comment nous pourrions, dans un contexte de pauvreté et de déficience nutritionnelle extrême, aspirer à une bonne éducation pour nos enfants.

Selon des critères scientifiques reconnus, le territoire bissau-guinéen comprend 12 % de zones écologiquement protégées. À cet égard, je peux dire sans hésitation que l'une de nos plus grandes réussites éducatives a consisté dans une sensibilisation à la vigilance écologique et l'émergence d'un sens aigu et pragmatique des responsabilités environnementales, en particulier chez les jeunes de Guinée-Bissau – qui sont notre futur. Nous sommes néanmoins réalistes : il nous reste encore beaucoup à faire pour garantir la viabilité environnementale dans le cadre de l'exploitation économique de nos ressources naturelles. Nous considérons que l'Accord de Paris sur les changements climatiques représente une victoire majeure pour ce qui est d'harmoniser les politiques environnementales des États et de les promouvoir à l'échelle mondiale.

Nous devons renforcer nos relations avec la République populaire de Chine, qui est notre amie depuis les années difficiles de notre lutte pour la libération nationale. Étant donné que la politique d'une seule Chine est compatible avec la paix et la sécurité dans la région et avec l'aspiration du pays au rétablissement de l'unité, nous réaffirmons notre pleine solidarité avec la République populaire de Chine.

La réforme du Conseil de sécurité reste une nécessité sur laquelle la communauté internationale insiste à raison. La position de la Guinée-Bissau est la même que celle que nous avons, en tant que pays d'Afrique, soutenue et adoptée dans le cadre de l'Union africaine.

J'exprime la solidarité du peuple et du Gouvernement bissau-guinéens avec le peuple de la République de Sierra-Leone, qui paie un lourd tribut à la catastrophe naturelle qui a frappé le pays. Notre solidarité va aussi à tous les pays qui sont victimes de catastrophes naturelles causant des pertes humaines

irréparables, la destruction de biens et de grandes souffrances pour les survivants.

J'affirme la solidarité inébranlable de la Guinée-Bissau à l'égard de la République de Cuba, qui a aidé notre peuple dans les pires moments qu'il a traversés. Aujourd'hui, comme par le passé, nous demandons la levée du blocus économique qui, depuis plus de 60 ans, empêche notre nation amie de se développement normalement.

Nous soutenons également l'espoir du peuple palestinien dans la création de leur propre État, vivant côte à côte avec Israël dans la confiance, la paix et la sécurité.

Je terminerai en évoquant la situation des femmes en Guinée-Bissau. Je tiens à souligner que les femmes de Guinée-Bissau sont encore loin d'occuper la place qui leur revient dans notre société et nos institutions en général. La politique d'égalité des sexes — ou plus exactement d'égalité des chances pour les filles et les femmes en Guinée-Bissau — met incontestablement à l'épreuve la démocratie de mon pays. Elle constitue un grand défi pour nos partis politiques et tous les acteurs politiques, économiques et sociaux bissau-guinéens, et mon pays continuera d'adhérer au plaidoyer légitime en faveur des droits de la femme et, plus largement, à la promotion des droits fondamentaux en Guinée-Bissau.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Umaro Sissoco Embaló, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Selom Komi Klassou, Premier Ministre de la République togolaise

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République togolaise.

M. Selom Komi Klassou, Premier Ministre de la République togolaise, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Selom Komi Klassou, Premier Ministre de la République togolaise, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Klassou (Togo): C'est à la fois un réel plaisir et un agréable devoir pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée afin de vous transmettre les cordiales salutations du Président de la République togolaise, S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé qui, retenu au dernier moment, n'a pu faire personnellement le déplacement à New York. C'est donc en son nom que je prends la parole pour vous délivrer le message ci-après.

« C'est avec un sentiment de joie renouvelé que nous prenons part à cette soixante-douzième session ordinaire de l'Assemblée générale, dédiée à un thème aussi révélateur qu'interpellateur, à savoir « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ».

Je voudrais, avant tout propos, féliciter le Président de l'Assemblée générale, M. Miroslav Lajčák, pour son élection. J'aimerais également renouveler mes félicitations au nouveau Secrétaire général, M. António Guterres, et l'assurer de l'appui du Togo durant son mandat en vue de la réalisation des nobles objectifs de l'Organisation.

Le thème de la présente session nous rappelle que l'humain et le bien-être de nos peuples doivent demeurer la priorité de nos actions, tant au plan national que dans le contexte international de mutualisation de nos efforts. Ce thème remet au cœur de nos débats la question de la sécurité humaine, qui englobe aussi bien les impératifs de paix, de développement, d'accès à des soins de qualité et à un environnement sain que ceux de sécurité alimentaire et d'emploi, surtout pour les jeunes.

Ces défis auxquels nos États, surtout les pays en développement, sont confrontés rappellent l'importance de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, que nous avons ensemble adoptés.

Dans ce contexte, mon pays s'active pour l'adoption, avant la fin de l'année, de son plan national de développement, qui remplacera, sur la période 2018-2022, la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi, qui arrive à son terme. Ce nouveau document

de planification et de programmation du développement viendra identifier les priorités et définir les actions appropriées à mettre en œuvre dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans cette perspective, le Gouvernement a mis en place, en février 2017, une Cellule de suivi stratégique des objectifs de développement durable et des accords internationaux sur le développement. Cette cellule a pour mission de suivre l'état d'avancement des actions prioritaires retenues en la matière. Le Togo, qui s'apprête à siéger au Conseil économique et social dès le 1er janvier 2018, s'engage à participer activement aux différentes actions et initiatives du Conseil visant la mise en œuvre harmonieuse et déterminée dudit Programme.

La recherche du bien-être de l'humain est au cœur de la politique générale du Gouvernement togolais. Cette nécessité guide au quotidien les initiatives sectorielles en donnant la priorité aux groupes les plus vulnérables que sont les femmes, les enfants et les jeunes. De manière spécifique, mon pays, tout en maintenant une constance dans les progrès déjà réalisés en matière de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de promotion d'une démocratie participative et apaisée, ne ménage aucun effort pour garantir aux populations une véritable croissance inclusive et durable.

Ainsi, Programme d'urgence 1e développement communautaire, conçu en complément du Programme d'appui populations vulnérables, et qui couvre la période 2016 à 2018, entend contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations vivant dans les localités où les besoins en infrastructures et services sociaux et économiques de base accentuent les inégalités sociales. Il s'agit, à terme, de réduire lesdites inégalités à travers des interventions ciblées sur les besoins urgents et prioritaires, menées en synergie avec d'autres actions entrant dans le cadre des politiques sectorielles régulières. Ces interventions concernent en priorité l'accès à l'eau potable, l'accès à l'énergie, l'entreprenariat rural et l'agrobusiness, la productivité et la création de richesses, l'emploi et l'autonomisation des femmes et des jeunes, et la protection sociale.

17-29598 **25/47**

Sur ce dernier point, par exemple, il est à noter qu'après la gratuité de l'école, décidée en 2008, et l'extension progressive des cantines scolaires à l'ensemble des élèves de l'école publique, le Gouvernement vient de décider la mise en place d'un système de couverture sociale et médicale en faveur des écoliers et des élèves. Cette mesure, qui, dans les prochaines années, sera élargie aux secteurs privés laïc et confessionnel, couvre deux millions d'apprenants concernés par la phase pilote de l'année scolaire 2017-2018.

En outre, dans le domaine de la santé, l'élaboration du nouveau Plan national de développement sanitaire sur la période 2017-2022 permet au Gouvernement d'apporter des solutions idoines aux problèmes identifiés et d'aligner les priorités en la matière sur celles des objectifs de développement durable.

Le développement harmonieux et durable du Togo ne peut se faire sans la paix, la cohésion sociale ou la consolidation de la démocratie et de l'état de droit. Ces exigences, au-delà des diverses actions entreprises dans le sens d'un mieux-être des populations, passent également par la dynamique réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en cours. À cet égard, s'appuyant sur les travaux de la Commission vérité, justice et réconciliation, le Gouvernement a transmis récemment à l'Assemblée nationale, pour délibération, un projet de loi portant sur les articles 52, 59 et 60 de la Constitution du 14 octobre 1992, relatifs notamment à la limitation des mandats – un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois pour les députés et le Président de la République – et au mode de scrutin, à savoir un scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Ce projet de réformes, qui répond aux aspirations profondes du peuple togolais, vient d'être adopté il y a seulement trois jours, le mardi 19 septembre, par plus des deux tiers des députés composant l'Assemblée nationale. Il convient de souligner que cette procédure a été accomplie conformément aux dispositions de l'article 144 de la Constitution, qui prévoient la procédure de révision constitutionnelle suivante :

"[L]e projet ou proposition de révision est considéré comme adopté s'il est voté à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée nationale. À défaut de cette majorité, le projet ou la proposition de révision adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des députés composant l'Assemblée nationale est soumis au référendum."

Aussi le vote du projet par les deux tiers des députés renvoie-t-il la question des réformes constitutionnelles directement au peuple, à travers l'expression du référendum. Sans tarder, un projet sera soumis à la ratification du peuple, qui, comme le reflète l'histoire de notre pays, va exercer librement et pleinement sa souveraineté en donnant au texte constitutionnel son caractère de norme fondamentale.

Sur le plan des droits humains, la volonté du Gouvernement togolais de s'acquitter de ses obligations en matière de protection et de promotion des droits est irréversible. Il s'agit, certes, d'une œuvre de longue haleine, mais le Togo reste déterminé à consolider les acquis et à renforcer davantage les mesures garantissant les libertés fondamentales. Nous continuerons également d'œuvrer, dans le cadre de notre mandat au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui s'achève en 2018, afin que cet organe joue pleinement son rôle en matière de respect des droits et du bien-être des peuples partout dans le monde.

S'agissant des défis auxquels nos États sont collectivement confrontés, je voudrais appeler l'ensemble de la communauté internationale à une action responsable face aux menaces du réchauffement climatique. Il y va de la qualité de vie de nos populations sur notre planète que nous devons à tout prix préserver pour le bien des générations futures. Mon pays, régulièrement confronté aux aléas que sont, entre autres, l'érosion côtière, les inondations, l'irrégularité des saisons de pluie, estime notamment que l'Accord de Paris reste un cadre idéal pour les initiatives communes en faveur de la préservation du climat.

En Afrique de l'Ouest, les récentes intempéries qui ont occasionné en Sierra Leone d'importantes pertes en vies humaines et des dizaines de milliers de sinistrés au Niger font resurgir dans les esprits des populations le spectre de la grave crise de l'Ebola à laquelle

la sous-région ouest-africaine a fait face, il y a deux ans. Ces pertes que nous déplorons tous interpellent individuellement nos États et au-delà, le continent africain quant à l'urgence d'un plan d'action rigoureux et efficace visant à offrir à nos populations un cadre de vie décent et un système de santé résilient avec un accent particulier mis sur les capacités d'alerte et de prévention de nos services techniques respectifs. À cet effet, je voudrais engager nos États à œuvrer de concert en vue d'intensifier la lutte, non seulement pour prévenir la résurgence d'épidémies déjà éradiquées, mais aussi pour réduire de façon significative, voire éliminer d'autres maladies comme le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose qui, malheureusement, continuent de faire de nombreuses victimes en Afrique.

L'ère dans laquelle nous vivons est également caractérisée par la résurgence de nouveaux défis sécuritaires, allant de l'insécurité maritime au terrorisme que nous devons combattre sous toutes ses formes. L'insécurité maritime compromet notre développement, prive nos populations de leurs ressources vitales et crée des zones de non-droit dont les réseaux criminels tentent de profiter pour leurs trafics multiformes. Aussi le Togo se réjouit-il du succès du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, tenu en octobre 2016 à Lomé. L'Afrique dispose aujourd'hui, grâce à l'engagement des États qui ont pris part à ce sommet, d'une Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique, un instrument juridique harmonisé et contraignant, destiné à promouvoir davantage le développement de l'économie bleue sur le continent. C'est également le lieu d'inviter et d'encourager les pays qui ne l'ont pas encore fait, à signer la Charte de Lomé afin de renforcer le cadre juridique devant réglementer l'action commune de nos États, sous l'égide de l'Union africaine, en faveur de la préservation de nos mers et de nos océans.

En outre, il est indéniable que nous ne saurions atteindre l'objectif visé par le thème de notre session si nous n'accentuons pas nos efforts en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde. Les récents attentats terroristes perpétrés en France, en

Grande-Bretagne, en Espagne, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et dans d'autres pays renforcent l'exigence d'une action concertée de l'ensemble de la communauté internationale face à ce fléau qui ne connaît plus de frontière ni ne distingue les cibles. C'est pourquoi, dans la zone sahélienne où sévit le plus le fléau en Afrique, je salue l'initiative des pays du G5 Sahel qui permet de renforcer davantage la coopération interétatique. J'invite les pays les plus nantis à soutenir la démarche pour une lutte efficace permettant d'éradiquer le terrorisme dans cette zone de l'Afrique. À cet égard, je me réjouis particulièrement de la création, en juin, par le Secrétaire général du Bureau de lutte contre le terrorisme. L'éradication du radicalisme et l'intégrisme religieux doit également être au cœur des priorités de nos États, tout comme l'impérieux devoir de proposer, surtout aux jeunes, des alternatives convaincantes qui garantissent leur avenir et qui les préservent des discours haineux et autres appels à la violence.

Face au défi majeur que constitue de nos jours la migration et, eu égard à la crise sécuritaire qu'elle engendre, il convient de prendre des mesures fortes, visant non seulement à contenir la demande de plus en plus élevée dans les pays de destination, mais aussi et surtout, à juguler le problème à la base dans les pays de départ. Trouver des solutions idoines à la crise migratoire, c'est également résoudre, de façon définitive, un certain nombre de conflits qui réduisent les capacités des États concernés à assurer un contrôle efficace de leurs frontières et qui favorisent le déplacement massif de populations en quête de sécurité et de mieux-être hors des frontières de leur pays. Nous le savons tous, la crise syrienne, tout comme celle libyenne d'ailleurs, et le combat acharné que mène de nos jours le Gouvernement iraquien contre l'État islamique ne se limitent pas uniquement aux frontières de ces pays. Tous ces conflits ont pour corollaires la déstabilisation de leur région respective, l'exacerbation du terrorisme et la crise migratoire. Aussi le Togo espère-t-il que, sur le continent africain, les différentes initiatives de l'Union africaine et des autres organisations régionales, appuyées par l'Organisation des Nations Unies, vont concourir à résoudre les différends au Soudan du Sud et ramener la stabilité en Libye.

17-29598 **27/47**

En Asie, les récents lancements de missiles réalisés par la République populaire démocratique de Corée font monter la tension au sein de la communauté internationale, suscite des débats houleux au Conseil de sécurité et augmente l'inquiétude des peuples, notamment au Japon et en République de Corée. Je voudrais ici appeler les principaux protagonistes à la retenue et à la sagesse en vue de préserver la paix et la stabilité dans la région. Il est aussi indéniable que c'est à travers le dialogue et la concertation qu'ils pourront régler cette question.

Les défis auxquels notre monde est confronté ont un impact réel sur le développement de l'Afrique. Et l'un des impératifs pour y faire efficacement face reste la transformation économique du continent. Cette transformation, nous en sommes conscients, relève de la responsabilité première de l'élite africaine, mais rappelle également la nécessité de la solidarité internationale. Au-delà des efforts qui doivent être consentis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, il importe d'accroître les investissements sur le continent, notamment dans les domaines de la science, de l'industrie, de l'agrobusiness et de la haute technologie. Cette transformation doit également pouvoir s'appuyer sur la dynamique des différentes communautés économiques régionales. Ces communautés, si elles parviennent à assurer une bonne intégration de leurs peuples et de leurs économies, favoriseront l'intégration africaine et, ce faisant, concourront au développement harmonieux de l'Afrique.

En ma qualité de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), je m'engage à œuvrer et à poursuivre les efforts, avec mes pairs, afin de faire de notre espace communautaire une CEDEAO des peuples, conformément aux objectifs de l'Organisation. Je saisis l'occasion de cette assemblée pour remercier et inviter les différents partenaires à poursuivre leurs actions aux côtés de nos États et de la Commission de la CEDEAO afin de nous permettre de traduire en actions concrètes nos différentes initiatives.

L'Organisation des Nations Unies a contribué à réaliser beaucoup de progrès en matière de paix et de sécurité dans le monde,

de promotion des droits de l'homme et de préservation de notre planète. Ces avancées, elle a su les opérer grâce à la redynamisation de certains de ses organes et surtout, à leur adaptation aux mutations nouvelles intervenues depuis sa création. En ce qui concerne le Conseil de sécurité, le Togo estime que les États Membres devraient se résoudre à mener à terme le processus de la réforme de cet organe, engagé depuis plus de deux décennies, afin de le rendre plus efficient. Nous espérons que la présente session nous permettra de faire des avancées significatives dans cette voie. Ces réformes devraient également concerner les forces de maintien de la paix. En cela, nous saluons l'initiative du Secrétaire général relative au projet de pacte entre l'ONU et ses États Membres concernant l'élimination de l'exploitation et des abus sexuels pendant les opérations de maintien de la paix. Nous formons le vœu que tous les États adhèrent à ce mécanisme pour mettre fin à ce phénomène.

Je reste convaincu qu'à travers la mutualisation de nos efforts, la présente session de l'Assemblée générale contribuera significativement à renforcer l'engagement de nos États à faire de notre planète un monde de paix et de prospérité partagée pour le bien-être de nos peuples ».

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République togolaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Selom Komi Klassou, Premier Ministre de la République togolaise, est escorté de la tribune.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus, S. E. M. Vladimir Makei.

M. Makei (Bélarus) (parle en russe): Les deux dernières décennies ont été marquées par deux tendances contradictoires: une fragmentation politique croissante et une mondialisation économique croissante. La première tendance est associée à l'instabilité politique mondiale qui résulte des guerres, des conflits, du terrorisme, de la xénophobie et d'autres facteurs, et qui donne lieu à un sentiment grandissant de chaos et de désespoir. Comment en sommes-nous arrivés là? C'est parce que nous n'avons pas vraiment mis fin au dernier conflit majeur, à savoir la guerre froide. Ce

conflit ne s'est pas terminé par l'adoption d'un traité de paix, comme cela avait toujours été le cas s'agissant des grandes guerres par le passé. En conséquence, nous nous sommes retrouvés sans un cadre accepté de tous qui aurait pu guider notre comportement par la suite. Les différentes puissances ont interprété de diverses manières cet état d'incertitude géopolitique et ont agi en conséquence. Ce qui semblait évident et légitime pour certains était incompréhensible et illégitime pour d'autres. Dans une large mesure, tous les problèmes qui se sont accumulés depuis le début des années 90 résultent de notre incapacité à mettre définitivement fin à la guerre froide. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

L'an dernier, le Président du Bélarus a proposé de lancer un nouveau processus de négociation similaire au processus d'Helsinki des années 70, en ayant bien sûr à l'esprit les problèmes et les menaces auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous estimons qu'il convient de discuter de la possibilité d'élargir et de réexaminer ce format. Nous proposons que les grands acteurs mondiaux, en particulier la Chine, la Russie, les États-Unis d'Amérique et les États de l'Union européenne, entament un dialogue sur une vision stratégique pour de nouvelles relations constructives. Pour sa part, la République du Bélarus est prête à accueillir ce processus. Nous sommes prêts à mener à bien cette tâche avec le même sens des responsabilités dont nous avons fait preuve ces dernières années dans le cadre des efforts visant à régler la crise en Ukraine. Minsk est prête à servir de passerelle entre le passé et l'avenir. Nous sommes d'avis que les accords issus d'un tel dialogue permettraient de mettre fin à cette dernière grande guerre. Par la suite, ces accords pourraient être mis en œuvre avec la participation active de l'ONU. Ce faisant, nous inverserions la tendance à la fragmentation politique croissante dans le monde. Cela peut sembler irréaliste à certains aujourd'hui, mais il y a trois ans, la proposition du Président de la République du Bélarus de déployer des Casques bleus en Ukraine avait été accueillie exactement de la même manière. Aujourd'hui, cette idée a été relancée et fait l'objet d'intenses discussions à l'ONU.

La deuxième de ces deux tendances, une mondialisation croissante, a indubitablement contribué au progrès et au développement économique dans le monde entier. Toutefois, elle a aussi ses mauvais côtés. Le fait est que la majorité de la population mondiale n'a pas profité de ses avantages, en particulier au cours des dernières décennies. Par conséquent, nous n'avons pas pu éliminer la pauvreté et les inégalités n'ont cessé de se

creuser. Ces dernières années, beaucoup a été dit sur les causes économiques de ces problèmes, y compris depuis cette tribune. Néanmoins, la vérité est que l'économie mondiale n'a pas suivi la formule gagnant-gagnant. Elle a servi les intérêts du capital d'entreprise et non des citoyens ordinaires. En conséquence, la mondialisation économique n'a pas été cette marée montante qui soulève tous les bateaux.

Néanmoins, il y a des raisons d'être optimiste. Nous nous basons sur deux éléments à cet égard : l'intégration régionale et les nouvelles idées créatives au sein de l'économie mondiale. L'intégration régionale est un élément incontournable du monde d'aujourd'hui. Là où ces processus d'intégration régionale sont couronnés de succès, il y a moins de place pour la fragmentation politique. Le Bélarus participe activement à plusieurs processus d'intégration dans sa région. Par exemple, cette année, nous assurons la présidence de l'Initiative de l'Europe centrale. Ces dernières années, le Bélarus a plaidé en faveur de la coopération et des échanges entre les processus régionaux, une démarche que nous qualifions d'« intégration des intégrations ». Nous partons du principe que s'agissant de son fonctionnement et de sa structure, le monde d'aujourd'hui n'est pas seulement composé d'États, mais aussi de régions. Nous sommes convaincus que les processus d'intégration régionale doivent interagir, à l'instar des États. S'agissant des nouvelles idées créatives, nous voudrions mettre en exergue l'initiative « Une Ceinture et une Route », promue par la République populaire de Chine. Cette initiative constitue un nouveau type de relations économiques multilatérales, qui apporte des avantages non seulement à ceux qui y participent directement mais aussi à l'économie mondiale dans son ensemble. Il s'agit d'une démarche qui permet véritablement à tout le monde d'être gagnant. La République du Bélarus participe activement à cette initiative et l'appuie pleinement. À notre avis, l'approche « intégration des intégrations » et l'initiative « Une Ceinture et une Route » peuvent nous aider à sortir l'économie mondiale de la voie de la divergence et à la mettre sur la voie de la convergence. La mondialisation doit devenir plus juste.

Comment l'ONU peut-elle aider à régler les problèmes posés par la fragmentation politique et les inégalités qui caractérisent la mondialisation économique? Une des principales tâches de l'Organisation au cours du siècle dernier a été de prévenir les guerres entre les grandes puissances. Elle s'est bien acquittée de cette tâche, en servant de cadre permettant aux parties adverses de trouver une issue

17-29598 **29/47**

positive. En conséquence, il n'y pas eu de troisième guerre mondiale.

Aujourd'hui, la réalité est différente, ce qui nous oblige à repenser le rôle et la place de l'Organisation dans notre monde. La question est notamment de savoir comment l'ONU s'intègre dans un monde de plus en plus dominé par divers clubs fermés et entités informelles. Nous sommes convaincus que, comme par le passé, l'ONU doit œuvrer au renforcement du système des relations interétatiques. C'est à l'ONU que les États Membres peuvent régler leurs différends, trouver des solutions mutuellement acceptables et s'attaquer aux menaces transnationales. Par ailleurs, l'ONU doit devenir un élément fédérateur du système des relations internationales dans son ensemble. En d'autres termes, l'ensemble des nouvelles dimensions de ces relations - clubs fermés, entités informelles, alliances et autres - doit être rattaché à l'ONU. Ainsi, ce système pourra fonctionner de manière cohérente, concertée et efficace.

Le nouveau Secrétaire général a lancé un vaste processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies et nous saluons cet engagement dans son ensemble. Nous tenons particulièrement à souligner la pertinence et l'importance des initiatives du Secrétaire général en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et de lutte contre le terrorisme. Nous sommes conscients que le succès de cette réforme déterminera dans une large mesure le rôle et la place de l'Organisation dans le monde pour de nombreuses années à venir. Par ailleurs, nous sommes convaincus que ce processus peut être couronné de succès si nous respectons tous trois principes fondamentaux.

Premièrement, la réforme doit être transparente, logique et axée sur les résultats.

Deuxièmement, la réforme ne doit pas entraîner plus de bureaucratie ou une charge plus lourde pour les États Membres.

Troisièmement, la réforme doit être inclusive. Tous les États Membres doivent pouvoir faire entendre leurs voix. Mais le plus important dans la réforme du système des Nations Unies, ce n'est pas de revoir les interactions et l'alignement de ses organes ou d'optimiser ses ressources humaines et son financement. Le réforme du système des Nations Unies la plus importante, la plus sérieuse et la plus ambitieuse peut et doit concerner notre relation avec l'Organisation.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale est un forum délibérant unique en on genre qui est fondamental pour notre reconnaissance de la fragilité et de la diversité de notre monde. Nous, les États Membres, devons nous réapproprier l'Organisation, un sentiment qui semble être perdu. L'ONU n'est pas seulement le Secrétariat, les missions sur le terrain, les programmes et les fonds. L'ONU est d'abord et avant tout ses États Membres et leur volonté d'agir ou non, de dialoguer et de coopérer, ou non. Aucune composition idéale du Conseil de sécurité ni aucun ordre du jour parfaitement optimisé de l'Assemblée générale n'auront de signification pour le monde au-delà de l'East River si les États Membres ne se montrent pas déterminés à chercher les moyens de mieux se comprendre et de se mettre plus souvent d'accord.

Nous ne travaillons que de façon minimale et routinière à l'Assemblée, nous mettant d'accord sur de nombreux textes et résolutions, mais sans dialoguer ni faire l'effort de comprendre ceux qui ne sont pas d'accord avec nous. Les manifestations thématiques que nous organisons en marge sont une occasion pour des dizaines d'orateurs de faire connaître leur vues, et pourtant ils n'essayent que très rarement de répondre à la question de savoir ce que nous devons faire pour nous comprendre mutuellement. Combien de fois durant nos réunions officielles et nos consultations officieuses n'avons-nous pas vu des questions restées en suspens et sans réponse ou des arguments restés sans écho? Voilà pourquoi une véritable réforme des Nations Unies exige que nous créions les conditions nécessaires - en termes d'organisation comme en termes de définition des objectifs - pour que l'ONU soit utilisée comme un instrument pratique qui nous aide à trouver les moyens d'aplanir les divergences et à régler les différends entre les États Membre sans violence et sans guerre.

Nous voulons que le Secrétaire général et les États Membres entendent ce message. L'histoire montre que tout ordre mondial ou système de relations internationales naît des décombres intolérables d'une guerre majeure ou d'un évènement charnière. Attendons-nous une autre guerre mondiale ou une autre catastrophe planétaire pour voir notre monde à la dérive retrouver un peu d'ordre? Je suis sûr qu'aucun d'entre nous ne souhaite un tel scénario.

Le Bélarus a suggéré quelques moyens de régler nos problèmes mondiaux fondamentaux. Nous sommes tout à fait conscients de ce que d'aucuns pensent de notre idée audacieuse et irréaliste de forger une

nouvelle architecture de coopération et de sécurité eurasio-atlantique. Nous voulons bien admettre que nos idées initiales sur les grandes lignes et, peut-être, sur le contenu de ce processus, sont loin d'être parfaites. Et il est possible que certains ne sont pas prêts à accepter l'idée du Bélarus concernant l'importance d'une étroite coopération entre les processus d'intégration régionale. Toutefois, ce dont nous sommes convaincus, c'est qu'il est temps que nous nous unissions et que nous agissions d'urgence dans l'intérêt de la paix et de la prospérité.

Pour terminer, je voudrais citer Martin Luther King, Jr., qui a dit une fois que

« Sur les os blanchis et les résidus mélangés de nombreuses civilisations sont inscrits ces mots pathétiques : « Trop tard ». Il est encore temps pour nous d'agir afin de faire en sorte qu'il ne soit pas trop tard.»

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan.

Abdrakhmanov (Kazakhstan) (parle en anglais) : Dans la première allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 1992 (voir A/47/PV.24), le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev, a appuyé l'idée d'une diplomatie préventive, qui est maintenant une priorité absolue pour le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale. Cette notion a été d'un apport déterminant pour le Kazakhstan qui, durant les 25 années de son développement indépendant, a montré qu'il était un membre proactif et responsable de la communauté internationale. Mon pays est devenu un contributeur net à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement économique et social, non seulement dans notre région, mais bien au-delà. Nous avons œuvré avec diligence pour préserver la paix et l'harmonie dans notre société pluriethnique et pluriconfessionnelle, tout en insistant sur la nécessité d'assurer l'égalité entre tous les citoyens et de garantir à tous une vie digne. Nous y sommes parvenus tout en mettant en place un modèle économique efficace. Nous économie a été multipliée par 20, et les grandes multinationales se sont établies au Kazakhstan et y ont renforcé leur présence, investissant plus de 265 milliards de dollars. Cette année, notre pays a été classé par l'Institute for Management Development à la trente-deuxième place dans le World Competitiveness Yearbook, gagnant ainsi 15 places, et figure à la trentecinquième place dans l'indice de facilité de faire des affaires, gagnant 16 places.

Pour l'avenir, le Kazakhstan a une vision claire de son développement. Nous visons à devenir l'une des 30 premières économies les plus compétitives au monde d'ici à 2050, répondant aux normes mondiales les plus avancées en termes de performance économique et de transparence de la gouvernance, en particulier celles de l'Organisation de coopération et de développement économique. Nouveau modèle de croissance économique, la troisième modernisation du Kazakhstan, annoncée par le Président Nazarbayev dans son discours annuel à la nation au début de l'année, souligne la voie à suivre par notre pays pour atteindre ces objectifs ambitieux. Au plan économique, la troisième modernisation insiste sur la modernisation technologique rapide du Kazakhstan, l'accent étant placé sur les industries de pointe, les technologies de l'information et des communications, ainsi que sur des améliorations massives du climat des affaires, la productivité économique, le développement humain et les réformes institutionnelles. Nous avons alloué des fonds pour rationaliser et mettre à jour notre infrastructure routière et ferroviaire, nos aéroports et nos oléoducs et gazoducs, ainsi que pour lier efficacement le programme national « Nurly Zhol » du Kazakhstan à l'initiative chinoise « Une Ceinture et une Route ».

Afin de mettre en place un système de gouvernance plus efficace, viable et moderne, le Président Nazarbayev a lancé cette année une réforme constitutionnelle au Kazakhstan. Cette réforme qui est bien avancée, vise une répartition majeure des pouvoirs entre les trois branches du Gouvernement et à démocratiser encore davantage le système politique dans son ensemble. Les principales mesures sont le transfert de certains pouvoirs présidentiels au Parlement et au Gouvernement, et le renforcement d'un véritable système de contrôle et contrepoids. Ces processus de modernisation économique et politique iront de pair avec notre volonté de moderniser notre identité nationale et notre code culturel afin de créer les conditions qui favoriseront l'émergence d'une nouvelle génération de citoyens et de dirigeants compétitifs et pragmatiques, avides de connaissances et dotés d'une conscience progressive et d'un esprit d'ouverture.

Nous sommes heureux de voir que l'expansion du partenariat régional entre les États de l'Asie centrale a renforcé notre capacité de résistance aux menaces et aux défis. C'est en ayant cela à l'esprit que nous mettons à profit notre mandat actuel de membre du Conseil de sécurité, pour nous consacrer à la création d'une zone régionale de paix, de sécurité, de développement et de coopération modèle en Asie centrale. Nous

17-29598 **31/47**

nous attachons aussi à resserrer encore davantage la coopération et l'intégration régionales entre pays frères de l'Asie centrale dans des domaines tels que la gestion de l'eau, le commerce et le développement, le transport et bien d'autres. Le Kazakhstan compte en particulier sur la coopération régionale pour remédier à la situation désastreuse de la mer d'Aral. Le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral est toujours l'unique plateforme régionale de dialogue permanent entre les chefs d'État de l'Asie centrale, et nous pensons qu'il pourrait être utilisé pour conjuguer les efforts visant à formuler des stratégies de développement régional à moyen et long termes.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale à sa présente session met l'accent sur l'être humain, notamment sur les questions de développement durable et de paix et de sécurité, et souligne notre responsabilité commune pour ce qui est de l'avenir. Nul d'entre nous n'ignore les dures réalités que nous voyons sur le terrain – manque de confiance et absence d'unité, inégalités et injustices mondiales et régionales, pauvreté, xénophobie, conflit, terrorisme et extrémisme, et prolifération des armes de destruction massive. Voilà pourquoi cet ordre du jour reflète réellement l'ampleur des défis auxquels les Nations Unies sont confrontées aujourd'hui et souligne dans le même temps l'importance non diminuée des Nations Unies.

Certes, le système des Nations Unies a fait l'objet de critiques, et l'on a appelé à sa réforme – qui n'a que trop tardé - afin de mieux renforcer ses capacités de réponse aux crises, mais il n'en reste pas moins que l'ONU représente toujours une lueur d'espoir pour des milliards de personnes dans le monde, une institution universelle qui renferme la promesse d'une vie meilleure et d'une durabilité et d'une sécurité plus grandes. Nous pensons que le Secrétaire général est sur la bonne voie dans ses efforts visant à unir les États Membres afin de redynamiser l'Organisation des Nations Unies. Nous appuyons également la réunion spéciale sur la réforme de l'ONU convoquée le 18 septembre par le Président des États-Unis, Donald Trump, qui, nous en sommes convaincus, sera une nouvelle incitation à transformer notre Organisation en un instrument efficace et efficient au service de l'ensemble de l'humanité.

Le Kazakhstan travaille activement à mettre en place et à accueillir un centre régional de l'ONU à Almaty pour la diplomatie multilatérale, mettant l'accent sur le développement durable, l'aide humanitaire, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la

résilience dans la région et au-delà. Cette initiative est conforme à l'idée du Secrétaire général d'optimisation de la prestation de services de l'ONU et d'amélioration de l'efficacité des activités des missions des Nations Unies grâce à une bonne planification et une bonne gestion.

Mon pays a continué de développer la notion de lien entre sécurité et développement, tout en tenant compte de l'interdépendance intrinsèque de la paix, de la sécurité et du développement. Le développement durable ne peut se concevoir sans la paix, et vice-versa. Lorsque notre dispositif de sécurité est érodé, avec des affrontements régionaux et un terrorisme international, cela sape les progrès que nous avons accomplis dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, et met en péril notre capacité d'atteindre les objectifs de développement durable. La paix est une exigence absolue pour le progrès social, économique et environnemental.

Lorsque nous parlons des possibilités offertes par la modernisation mondiale, nous devons garder à l'esprit les dangers qui peuvent empêcher chacun d'entre nous de réaliser notre potentiel. Dans notre monde interdépendant et connecté, les armes nucléaires ne sont plus un atout, mais un danger. Avec l'autorité et la responsabilité morales que confère l'amère expérience de ma nation qui a connu des centaines d'essais nucléaires, le Président de mon pays a déclaré que l'élimination du danger posé par les armes nucléaires est la tâche la plus urgente qui se présente à l'humanité en ce XXIe siècle. Cela demandera de prendre toute une série de mesures importantes et urgentes - une interdiction complète des essais nucléaires, l'interdiction totale des armes nucléaires et la destruction complète et vérifiable des arsenaux nucléaires.

Nous sommes profondément préoccupés par les essais nucléaires menés par la République populaire démocratique de Corée – le seul État à avoir poursuivi de tels essais au XXI^e siècle, en dépit de la condamnation de l'ensemble de la communauté internationale. Je tiens à souligner que les mesures que la République populaire démocratique de Corée prend pour continuer de développer son programme nucléaire et son programme de missiles sont totalement inacceptables. Pyongyang doit prendre des mesures sérieuses pour regagner notre confiance et doit renouveler son engagement en faveur d'un règlement politique dont le monde a tant besoin.

En 2009, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 64/35, proclamant ainsi le 29 août – le jour où le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk a été officiellement fermé en 1991 par le

décret du Président Nazarbayev – Journée internationale contre les essais nucléaires. Cette journée est largement célébrée au Kazakhstan et à l'ONU depuis 2010. Cette année a également été marquée par plusieurs événements d'ampleur internationale. Du 25 au 29 août, Astana a accueilli la Conférence Pugwash sur la science et les problèmes internationaux, commémorant le soixantième anniversaire du mouvement et la Journée internationale contre les essais nucléaires, qui a réuni des centaines de chercheurs, de praticiens et de fonctionnaires de quelque 50 pays pour chercher les moyens d'atteindre l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Le même jour, le Président de mon pays et le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Yukiya Amano, ont inauguré l'installation de la banque d'uranium faiblement enrichi de l'AIEA au Kazakhstan, dans l'objectif de contribuer de façon importante à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et au renforcement du régime mondial de non-prolifération. Lors de la cérémonie d'inauguration, le Président Nazarbayev a mentionné un certain nombre d'initiatives importantes que je voudrais partager avec l'Assemblée.

La première sera de convoquer un sommet de tous les États qui possèdent des armes nucléaires afin de débattre collectivement de nouvelles mesures en faveur de leur désarmement nucléaire et de la réalisation d'un monde sans armes nucléaires. La deuxième est de renforcer le rôle des zones exemptes d'armes nucléaires en tant qu'instruments efficaces pour mettre fin à la prolifération nucléaire et conjuguer les efforts des États qui appartiennent à ces zones, lors d'une réunion dans notre capitale, Astana, des représentants des pays de toutes les zones exemptes d'armes nucléaires. La troisième est de relancer le processus du Sommet sur la sécurité nucléaire à l'échelle mondiale et d'accueillir le premier Sommet sur la sécurité nucléaire redynamisé, également à Astana. La quatrième consiste à appeler à des efforts conjoints pour veiller à ce que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires soit mis en œuvre d'ici à 2020, année qui marquera le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité.

Nous devons améliorer la coordination de notre réponse commune aux actes barbares des terroristes. Le Kazakhstan appuie pleinement les efforts de l'ONU en ce sens, en particulier la création du Bureau de lutte contre le terrorisme, qui vise à élaborer une approche globale à long terme. Cette mesure est conforme à la proposition introduite en 2015 par le Président kazakh

de créer conjointement une coalition mondiale de lutte contre le terrorisme. Mon pays attend avec intérêt de participer activement et de façon constructive à la première réunion des chefs des organismes nationaux de lutte contre le terrorisme l'année prochaine, en vue de forger un nouveau partenariat international pour la lutte contre le terrorisme. Comme contribution concrète au partenariat mondial dans la lutte contre le terrorisme, mon pays a commencé à élaborer un code de conduite pour l'avènement d'un monde sans terrorisme afin de tenter d'accélérer les processus d'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international. Nous sommes également attachés à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et avons récemment affecté 300 000 dollars à sa mise en œuvre en Asie centrale.

Le Kazakhstan préconise l'application la plus large possible des mécanismes et instruments multilatéraux permettant de lutter contre les combattants terroristes étrangers et de supprimer les filières financières d'aide à leurs activités par le commerce illégal de drogues, de ressources naturelles et de biens culturels. Étant donné que la question du contrôle du contenu posté sur Internet peut être abordée de nombreuses manières, nous pensons que l'ONU doit prendre des mesures concertées pour empêcher qu'Internet ne soit utilisé à des fins de recrutement, de propagation de l'idéologie terroriste et de radicalisation des populations, en particulier des jeunes. Au Kazakhstan, nous œuvrons à la création d'un système national de cyberbouclier.

L'indicible souffrance de millions de personnes en Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen, ainsi que les crises humanitaires et les violations flagrantes des droits de l'homme qui ont cours dans ces pays, ne laissent personne indifférent. Le Kazakhstan accueille le processus d'Astana sur la Syrie afin de contribuer au règlement pacifique de la situation dans le pays et de promouvoir les négociations conduites par l'Organisation des Nations Unies à Genève, qui est la principale plateforme pour ces négociations. Nous pensons que le processus d'Astana, qui a commencé au début de cette année, avec l'appui et la participation directe du Président Nursultan Nazarbayev, a produit des résultats nets et positifs, visant à renforcer le régime de cessez-le-feu, à créer des zones de désescalade et à mettre au point un mécanisme de suivi. Le succès des plateforme de Genève et d'Astana est essentiel et doit bénéficier de l'appui de tous si nous voulons sauver des vies innocentes en Syrie. C'est un impératif moral pour chacun d'entre nous.

17-29598 **33/47**

Le Kazakhstan affiche une position claire et constante sur le processus de paix au Moyen-Orient, fondée sur la solution des deux États. Nous appuyons la création d'un État de Palestine souverain, indépendant, viable et uni, ayant Jérusalem-Est pour capitale et vivant aux côtés d'Israël dans la paix et à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

En tant que membre actif de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), mon pays, de concert avec d'autres États membres de l'OCI, est un fervent défenseur de l'idéal de dialogue entre les nations et les peuples de diverses identités religieuses. À Astana, nous avons récemment accueilli le Sommet de l'OCI sur la science et la technologie, en marge de l'exposition internationale « Expo 2017 ». Même si le Sommet était consacré aux questions scientifiques et technologiques, les participants n'ont pu ignorer les souffrances endurées en ce moment par les Rohingya. Les États membres de l'OCI ont condamné ces violations continues et appelé au dialogue entre l'ONU, l'OCI et le Gouvernement du Myanmar pour mettre fin à la crise humanitaire. Ces événements ont une fois de plus mis en lumière la pertinence de notre initiative de créer le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles.

Le Kazakhstan est pleinement attaché au renforcement et à l'amélioration des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Nous pensons que la nouvelle approche de la réforme du maintien de la paix du Secrétaire général, multisectorielle et axée sur la prévention et la pérennisation de la paix, améliorera l'efficacité et la responsabilité des opérations de maintien de la paix. Nous sommes convaincus que la souplesse et les partenariats non seulement encourageront la participation et l'engagement actif de nouveaux pays, mais pourraient aussi renforcer l'efficacité des opérations de paix. Mon pays s'est engagé à accroître sa contribution au maintien de la paix des Nations Unies en envoyant davantage d'observateurs militaires et d'officiers d'état-major dans les missions des Nations Unies. Nous avons récemment informé le Système de préparation des moyens de maintien de la paix que l'unité de maintien de la paix kazakhe avait atteint le deuxième niveau d'état de préparation pour le déploiement au sein de missions de maintien de la paix des Nations Unies.

J'ai présenté cette année la déclaration de politique générale du Président Nazarbayev au Conseil de sécurité. Elle énonce sept priorités et appelle à assurer la survie de l'humanité en débarrassant le monde des armes nucléaires d'ici à 2045, ainsi qu'en prévenant et en éliminant les affrontements militaires aux niveaux régional et mondial, ce qui permettra de générer un modèle de zone régionale de paix, de sécurité, de coopération et de développement en Asie centrale. Elle appelle toutes les parties prenantes à travailler au niveau mondial pour combattre le terrorisme international et l'extrémisme, promouvoir la paix et la sécurité en Afrique, mettre en œuvre les objectifs de développement durable et réformer le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies.

Le Kazakhstan assurera la présidence du Conseil en janvier 2018. L'événement principal que nous prévoyons d'organiser durant ce mois sera un débat public de haut niveau sur la paix et la sécurité mondiales. Je saisis cette occasion pour inviter tous les États Membres à participer à ce débat au plus haut niveau. Notre présidence sera axée en particulier sur la sécurité et la stabilité en Afghanistan et en Asie centrale sous l'angle de l'intégration pacifique de l'Afghanistan, sur les plans économique et politique, aux processus régionaux et mondiaux.

Mon pays demeure profondément attaché au développement durable. Face à la réalité des changements climatiques, et en dépit de ses ressources énergétiques classiques abondantes, le Kazakhstan est déterminé à réaliser une économie verte en diversifiant ses ressources et en développant des sources énergétiques alternatives. Cela nous a poussés à choisir « Énergie du futur » comme thème de l'Expo 2017, l'exposition internationale organisée à Astana. Tout au long de l'été, 115 pays et 22 organisations internationales, dont l'ONU, ses fonds, organismes et programmes, ont exposé leurs expériences créatives. Cette énorme entreprise est une preuve évidente de la volonté du Kazakhstan d'appliquer l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un des meilleurs moyens de promouvoir une économie et des entreprises vertes est de mettre à profit l'héritage des infrastructures de l'Expo 2017. Avec l'appui de cinq organismes des Nations Unies, nous sommes en train de créer un centre international « Énergie du futur » pour développer des technologies et des projets d'investissement verts. Ses activités seront pleinement conformes au Programme de partenariat du Kazakhstan pour une passerelle verte, comme le reflète le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Les infrastructures de l'Expo 2017 accueilleront également un centre financier international d'Astana et un centre

qui regroupera des start-ups spécialisées dans les technologies de l'information. Nous invitons tous les États Membres à participer à leurs activités.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons accueilli le tout premier Sommet de l'OCI sur la science et la technologie dans le cadre de l'Expo 2017, un événement qui a souligné l'importance de la modernisation technologique pour réaliser l'unité et la solidarité au sein du monde musulman, dont font partie 1,5 milliard de personnes. Cette réunion de haut niveau, à laquelle ont participé 15 présidents et des représentants de 57 États, a mis en exergue le lien clair et indéniable entre sécurité et développement et a reconnu que l'édification d'un avenir durable pour nos nations est le seul moyen d'éliminer les problèmes et les menaces à leur sécurité. À l'appui des efforts de l'OCI, le Président du Kazakhstan a proposé de créer un forum de l'OCI composé de 15 membres, similaire au Groupe des Vingt, qui sera chargé de rationnaliser notre coopération scientifique et économique. Il a invité les nations islamiques à développer en commun l'héritage de l'Expo 2017 dans les domaines du financement et des technologies vertes islamiques, et il a créé un prix des sciences et de l'innovation islamiques.

Pour conclure, je tiens à souligner qu'il est vital de préserver la paix et la stabilité et de garantir un développement progressif et durable de notre monde fragile. Nous n'avons pas le luxe de pouvoir commettre des erreurs et revenir en arrière pour les corriger. Nous appelons tous les dirigeants mondiaux à redoubler d'efforts et de bonne volonté pour progresser vers la réalisation d'une paix et d'une prospérité durables pour tous.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alfonso María Dastis Quecedo, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume d'Espagne.

M. Dastis Quecedo (Espagne) (parle en espagnol): Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et à vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de votre lourde responsabilité. La soixante-douzième session est également la première du mandat du Secrétaire général António Guterres, qui peut compter sur le plein appui de l'Espagne dans l'exercice de ses fonctions.

L'Espagne veut redoubler d'efforts aux fins d'un monde plus juste, plus libre et plus solidaire. Cette

réaffirmation de notre engagement prend un sens particulier à la suite des attentats terroristes cruels qui ont visé Barcelone et Cambrils le 17 août dernier. Je tiens à exprimer depuis cette tribune la profonde reconnaissance du peuple espagnol pour les nombreuses marques de sincères solidarité et affection que nous avons reçues du monde entier. Le terrorisme sera vaincu avec unité et persévérance et avec toute la force de la loi.

L'Espagne est une société libre et ouverte. Nos droits et nos libertés sont protégés par l'état de droit social et démocratique fondé sur la Constitution. Le Gouvernement espagnol ne peut renoncer à défendre l'état de droit et les valeurs qui l'inspirent – la liberté, l'égalité, la justice et le pluralisme politique – et il ne le fera pas. Les pouvoirs publics ont le devoir de garantir les droits et libertés de tous les Espagnols. Toute remise en question des règles du jeu démocratique constitue une atteinte grave à la coexistence dans la paix et la liberté. Opposer une prétendue légitimité à la légalité constitutionnelle provoque inévitablement un affaiblissement des droits fondamentaux de millions de citoyens, et ceci est incompatible avec la démocratie.

Avec autant de conviction et de détermination que nous défendons une Espagne constitutionnelle et démocratique, nous proclamons la pleine validité des valeurs, buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Comme l'a affirmé S. M. Don Felipe VI, le Roi d'Espagne, il y a un an, la Charte

« n'[est] pas juste un phare qui a éclairé les périodes sombres du passé, mais ... elle illumine également notre présent et notre avenir. » (A/71/PV.10, p. 6)

L'Espagne a exercé son mandat au Conseil de sécurité en 2015 et 2016 avec un sentiment de responsabilité. Nous avons apporté des contributions importantes dans les domaines de la non-prolifération, de la lutte contre le terrorisme et de l'appui à ses victimes, de la diplomatie préventive, de l'action humanitaire et de l'amélioration de la transparence des travaux de cet organe. Nous adopterons la même attitude durant notre mandat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020 si les membres de l'Assemblée nous font l'honneur de nous accorder leur confiance le 16 octobre prochain. La défense et la promotion des droits de l'homme font partie des priorités de notre politique étrangère.

Le monde actuel est marqué par l'interdépendance. L'extrême pauvreté, la faim, la désertification, le

17-29598 **35/47**

réchauffement planétaire et la préservation des forêts et des océans sont des problèmes graves et urgents qui exigent une action concertée. L'Espagne réaffirme son attachement au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est une source d'inspiration de nos politiques. Nous nous préparons à mener un examen volontaire de la mise en œuvre du Programme 2030 en juillet 2018. Le Programme 2030 nos oblige à déployer des efforts collectifs considérables pour ne laisser personne de côté. Nous devons lutter contre les inégalités, promouvoir la prospérité et offrir des possibilités d'emploi aux jeunes sur une planète qui doit rester habitable pour les générations futures. L'habitabilité future de vastes zones de note planète est indissociablement liée à l'application de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous devons agir en conséquence.

Les déplacements massifs de populations ont atteint un niveau sans précédent ces dernières années. Les deux pactes mondiaux sur les réfugiés et les migrants que nous nous sommes engagés à adopter en 2018 doivent confirmer la volonté d'apporter une réponse concertée, équitable et humaine au phénomène des réfugiés et de contribuer à la gestion des flux de migrants dans l'intérêt des pays d'origine, de transit et de destination. Ces deux phénomènes doivent être traités différemment.

Malheureusement, le fléau de la guerre et des menaces à la paix persistent dans de nombreuses régions du monde. Cela fait sept ans que, depuis cette tribune, nous parlons du conflit en Syrie. Nous sommes encouragés par la diminution des hostilités et par les victoires contre Daech, mais nous restons préoccupés par la manière dont les intérêts spécifiques entravent une solution politique qui, avec la médiation de l'ONU, pourrait conduire à une véritable transition. L'ONU a également un rôle central à jouer dans la promotion d'un accord politique au Yémen qui mettrait fin à la crise humanitaire la plus grave que le monde connaît aujourd'hui.

En Iraq, le Gouvernement a réussi à arracher Mossoul et d'autres territoires de la terreur de Daech. L'Espagne souhaite contribuer au nouvel Iraq en assurant, entre autres choses, la formation de ses forces de sécurité. Nous sommes favorables à la reconstruction du pays et la réconciliation entre ses citoyens, et nous rejetons l'aventurisme politique qui détourne les efforts visant en priorité à consolider un Iraq libre, démocratique et uni.

Au Liban, nous nous félicitons de la récente prorogation du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, une opération à laquelle les forces armées de l'Espagne prennent une part importante.

Nous comptons sur la mise en oeuvre rigoureuse du Plan d'action global commun avec l'Iran, qui contribuera à la non-prolifération nucléaire et à la paix dans la région.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, les parties doivent revenir à l'esprit de Madrid et retourner à la table des négociations. Le statu quo n'est pas tenable. Nous sommes préoccupés par les tendances que nous voyons sur le terrain qui sont incompatibles avec la solution des deux États. Seuls deux États démocratiques, vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, permettront de répondre aux attentes légitimes des Israéliens et des Palestiniens.

L'Espagne a toujours accordé la priorité à la Méditerranée, que nous avons cherché à transformer en une zone de paix et de prospérité. À cette fin, il est vital d'encourager une plus grande coopération, telles que celles encouragées par l'Union pour la Méditerranée.

La paix et la prospérité dans le Maghreb sont d'une importance primordiale pour l'Espagne. Mon pays se félicite de l'intention du Secrétaire général de reprendre les pourparlers entre les parties au conflit du Sahara occidental. Nous sommes convaincus que son nouvel Envoyé personnel permettra de faciliter les progrès vers un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable qui prévoie l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général en Libye peut compter sur le son plein appui de l'Espagne dans ses efforts pour trouver une solution politique fondée sur un pays uni et conformément à l'Accord politique libyen.

L'Espagne accorde une attention spéciale et préférentielle au continent africain. L'Afrique a besoin de paix, de stabilité, de croissance économique et d'institutions solides. Nous croyons fermement dans son potentiel, qui augmentera lorsque les conflits auront cessé, que la paix aura été consolidée et la cohésion sociale renforcée.

La Côte d'Ivoire et le Libéria sont deux récents exemples de réussite qui devraient donner le ton pour les

autres conflits qui continuent de sévir sur le continent. Nous réaffirmons notre conviction que la solution à ces conflits dépendra de la compréhension complète de leurs causes, de la collaboration pour trouver des solutions visant un développement inclusif.

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation au Mali, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Je tiens à cet égard à rendre hommage aux Casques bleus qui ont perdu la vie dans ces pays et dans d'autres missions des Nations Unies. L'Espagne a établi des liens solides avec les pays du Sahel. Nous voulons qu'ils considèrent l'Espagne comme un pays proche et solidaire sur lequel ils peuvent compter pour lutter contre le terrorisme et les crises humanitaires, comme celle qui touche la région du bassin du lac Tchad.

Nous suivons avec préoccupation l'évolution de la situation en République démocratique du Congo. Nous appelons au respect des dispositions constitutionnelles et au dialogue dans la recherche d'accords sur lesquels repose la coexistence. De même, nous appelons les autorités burundaises à agir de manière responsable et dans le respect de la légalité constitutionnelle.

La communauté internationale a investi des ressources considérables pour appuyer Afghanistan depuis 2001 et, au cours de l'année écoulée, a réaffirmé son attachement à ce pays. L'Espagne estime qu'il est essentiel de préserver la promesse d'une société afghane qui soit exempt de l'extrémisme et du terrorisme et respectueuses des droits de l'homme, y compris les droits des femmes et des enfants.

Les programmes de prolifération nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée sont l'une des menaces principales posées à la paix internationale. La reprise des essais est un défi flagrant lancé aux résolutions du Conseil de sécurité et compromet gravement le régime international de non-prolifération nucléaire, auquel l'Espagne est fermement attachée. Nous réitérons notre appel aux autorités de la République populaire démocratique de Corée pour qu'elles abandonnent une voie qui conduit inexorablement à l'isolement politique et économique du pays et optent sincèrement pour des négociations de fond pour la dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable de la péninsule coréenne.

L'Amérique latine et les Caraïbes connaissent des changements profonds de rénovation institutionnelle et sont à la recherche de nouveaux mécanismes d'intégration. À cet égard, nous estimons que l'Alliance du Pacifique est un modèle réussi de concertation politique et économique et que son dialogue avec le Marché commun du Sud conduira à un avenir prometteur pour la région.

L'Espagne se félicite de l'accord de paix conclu en Colombie. Nous tenons à contribuer activement à la consolidation de cette paix. Nous avons participé à la Mission des Nations Unies en Colombie pour superviser le dépôt des armes. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre de ce processus et nous sommes prêts à prendre part à la nouvelle Mission de vérification des Nations Unies, qui, à partir du 26 septembre, sera chargée de vérifier la réinsertion des combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie. En outre, nous appuyons également le processus de consolidation de la paix par des mesures de développement prises aux niveaux bilatéral, européen et multilatéral. Nous nous félicitons également des perspectives de cessation des hostilités avec l'Armée de libération nationale et nous offrons notre aide dans cette entreprise.

L'Espagne est également un pays frère du Venezuela. Par conséquent, mon pays espère vivement que les Vénézuéliens pourront de nouveau vivre dans la démocratie, la paix et la liberté. Nous demandons instamment au Gouvernement que, dans le cadre des efforts régionaux en cours, il s'engage dans un véritable dialogue avec l'opposition, dans le respect du cadre constitutionnel, de la séparation et de l'intégrité des pouvoirs et des droits de l'homme. Ce dialogue devrait aboutir à la libération de tous les prisonniers politiques, à la tenue d'élections libres et transparentes et à la fin de la crise humanitaire. Cela permettra de rendre sa voix au peuple vénézuélien. Mon pays n'épargnera aucun effort pour que cet accord devienne réalité.

L'Espagne appuie le travail difficile mais nécessaire de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) pour renforcer l'état de droit dans le pays, et elle l'encourage à poursuivre la coopération entre les autorités guatémaltèques et la CICIG. Nous espérons que les récents malentendus entre ces deux entités pourront être résolus par le dialogue et la conciliation. La CICIG est un instrument important qui aide le Guatemala dans sa quête pour la gouvernance, le bon fonctionnement de ses institutions, la prospérité, le bien-être de la population guatémaltèque et sa contribution à l'intégration en Amérique centrale.

Le développement et la stabilisation d'Haïti sont aussi un des grands objectifs de l'Espagne. Mon pays a participé à la Mission de stabilisation des Nations Unies

17-29598 **37/47**

en Haïti depuis sa création. Nous continuerons d'appuyer les travaux de l'Organisation des Nations Unies dans la nouvelle phase initiée par la résolution 2350 (2017) du Conseil de sécurité.

L'état de droit au niveau international ne peut permettre que le principe de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États soit violé. L'annexion de la Crimée est une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et constitue une violation flagrante du droit international. Il est regrettable qu'un tel événement se soit produit en Europe en plein XXI^e siècle. Nous sommes également préoccupés par la poursuite du conflit dans l'est de l'Ukraine, dont le règlement exige le respect des accords de Minsk. La Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe mérite notre plein appui.

L'Union européenne est l'une des structures politiques et juridiques les plus admirables qui a vu le jour depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle a apporté à l'Europe une paix et une prospérité sans précédent. La décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne nous attriste, mais nous nous efforcerons d'achever les négociations sur les nouvelles relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne par un accord qui préserve des liens étroits et fructueux.

Dans le contexte du Brexit, l'Espagne a fait une proposition généreuse pour régler le problème de Gibraltar. Elle allie la revendication inaliénable de la souveraineté espagnole sur la colonie à un statut favorable pour les habitants du rocher, afin qu'ils puissent continuer à bénéficier des avantages de l'adhésion à l'Union européenne. Nous invitons le Royaume-Uni à négocier un accord fondé sur ces prémisses qui mette un terme à un anachronisme complètement outrancier compte tenu des excellentes relations qu'entretiennent nos deux pays. N'attendons pas davantage pour donner suite au mandat de l'ONU qui nous appelle à négocier sur la question de Gibraltar.

Sénèque, le philosophe romain d'origine espagnole, a écrit :

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Nous n'avons pas d'autre choix que d'oser affronter, ensemble et avec détermination, les problèmes qui nous affligent. Pourvu que nous fassions preuve d'engagement, de persévérance et d'humilité, nous pouvons accomplir de grands progrès. La route est longue et ne souffre aucun retard. Faisons en sorte que les buts inscrits dans la Charte de San Francisco en faveur de la paix, du développement durable et des droits de l'homme soient l'objectif incontournable qui guide notre travail durant cette session.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes et Ministre de l'immigration et de l'asile du Grand-Duché du Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg): Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Ministre Miroslav Lajčák, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. M. Lajcák est un ami de longue date et je sais qu'il saura mener à bien la grande tâche qui lui est confiée.

Aujourd'hui, j'ai une pensée particulière d'abord pour les États-Unis, le Mexique et les Caraïbes qui ont été frappés à répétition par le sort. Mon pays fait tout ce qui est en son pouvoir pour leur prêter assistance dans ces urgences humanitaires.

Mon message est simple : dans un contexte où les foyers de crise se multiplient et où les tensions montent, c'est le multilatéralisme qui doit primer, c'est-à-dire la coopération, le dialogue et la recherche de solutions dans le cadre multilatéral. Le multilatéralisme et la coopération doivent l'emporter plus que jamais sur les approches unilatérales et les égoïsmes nationaux, dans l'intérêt de notre bien commun, de notre humanité commune.

Face aux crises, le monde attend beaucoup de l'ONU. La nomination de notre nouveau Secrétaire général, António Guterres, au terme d'un processus inédit caractérisé par une plus grande transparence, lui a conféré une légitimité nouvelle qu'il pourra mettre au service de son action, et au-delà, à l'Organisation elle-même. Cela lui permet également d'ouvrir trois grands chantiers de réforme, comme il l'a dit lui-même : la gestion du Secrétariat, la réorganisation du pilier « paix et sécurité », et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Une rationalisation de ce système, tant au Siège que sur le terrain, intéresse d'autant plus mon pays que 30 % de son aide publique au développement transitent par les organisations multilatérales.

Les efforts de réforme doivent porter sur tous les fronts et tous les aspects de notre Organisation. À cet égard, des progrès sont encore à faire du côté du Conseil

de sécurité. Il doit devenir plus transparent, même si des efforts ont été faits en la matière. Il doit devenir plus représentatif du monde d'aujourd'hui. Il convient aussi de rappeler que l'appartenance au Conseil de sécurité comporte autant d'obligations que de droits. Nous regrettons qu'au cours des 12 mois écoulés, nous ayons dû constater des recours abusifs au droit de veto. Le Luxembourg a été l'un des premiers à plaider en faveur du Code de conduite du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence pour prévenir les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Il appuie aussi résolument l'initiative franco-mexicaine, afin que les États concernés renoncent à exercer leur droit de veto en cas d'atrocités de masse.

Pour que l'Organisation des Nations Unies soit en mesure de mettre en œuvre un agenda ambitieux, elle doit disposer de moyens suffisants. Or, la situation budgétaire de l'ONU demeure difficile, notamment, mais pas seulement, en raison de l'approche de la nouvelle Administration américaine. Cela risque d'empêcher les organismes de remplir leur mission de base. À l'évidence, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Mon pays soutient l'idée d'un pacte budgétaire pour le développement.

Le Luxembourg contribue 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Ses contributions volontaires annuelles au budget de divers organismes dépassent les 35 millions de dollars en 2017. Les besoins de financement pour les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont énormes. En matière de financement de la lutte contre les changements climatiques, des progrès ont été accomplis. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple du Luxembourg, mon pays a créé une bourse verte dont la capitalisation s'élève aujourd'hui à plus de 57 milliards d'euros. Nous envisageons de nous inspirer de ce modèle pour mettre en place dans le futur des instruments pour le financement du développement durable sur la base d'une palette plus large d'objectifs de développement.

Le Luxembourg a présenté en juillet dernier, lors du Forum politique de haut niveau, son examen national volontaire de la mise en œuvre du Programme 2030. La préparation de l'examen a enrichi le débat dans mon pays et a permis de mobiliser les énergies et de renforcer l'appropriation du Programme 2030 par tous les acteurs concernés. Ces efforts se traduiront par l'adoption d'un nouveau plan pour le développement durable qui guidera l'action de la puissance publique mais aussi des

acteurs de la société civile et du secteur privé dans la décennie à venir.

Mon pays inscrit son action avec conviction dans un cadre européen et dans un cadre multilatéral. Le contexte de la mondialisation fait d'ailleurs qu'il n'y a pas d'autre choix. Cela est vrai dans le domaine du commerce, même si des accords bilatéraux régionaux peuvent être de nature à compléter le dispositif. Cela est vrai aussi dans toute une série d'autres domaines et au premier chef pour la lutte contre les changements climatiques. Notre attachement à l'Accord de Paris est plein et entier et nous regrettons qu'un des grands acteurs internationaux ait pris ses distances par rapport à cet instrument très important. Nous espérons qu'il sera possible de le faire revenir, tant il est vrai qu'un cadre vraiment global ne serait pas complet sans lui. Par ailleurs, je voudrais signaler ici le soutien de mon pays à l'initiative française d'un pacte mondial pour l'environnement qui pourra offrir à l'avenir un cadre politique donnant une cohérence à l'ensemble des instruments existants.

S'il est un autre phénomène qui est plus que tout autre un produit de la mondialisation, c'est bien le mouvement des populations. Les raisons en sont multiples : pressions démographiques, changements climatiques, conflits, catastrophes humanitaires. Des motivations économiques tout à fait respectables, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, sont souvent aussi à l'origine de ces mouvements. C'est en tout état de cause une problématique qu'il convient de traiter, et il est très utile qu'elle le soit au niveau de notre Organisation. L'année prochaine verra la consécration de nouveaux instruments tant en ce qui concerne les réfugiés qu'en ce qui concerne les migrations. La ligne de partage entre les deux ne sera pas toujours aisée à tracer.

S'agissant des migrations, la phase actuelle a permis de dresser un état des lieux qui ne correspond pas toujours aux idées préconçues. Il y a d'abord le fait que l'essentiel des grands mouvements transrégionaux sont aujourd'hui des mouvements Sud-Sud. Ensuite le fait que, selon les circonstances, nombre de pays sont à la fois pays d'origine, pays de transit et pays d'accueil. Il s'agit donc d'une problématique qui va au-delà d'une seule logique Nord-Sud, même si je ne nie pas les difficultés et les appréhensions suscitées par la crise des réfugiés en Europe en 2015 et 2016. Nombre de réfugiés ont dû se mettre sur la route, soit en raison de craintes

17-29598 **39/47**

légitimes pour leur sécurité physique, soit en raison des catastrophes humanitaires qui découlent des conflits.

À cet égard, la situation au Moyen-Orient continue à susciter des craintes. Au-delà des blocages persistants dans la recherche d'une solution politique entre Israël et la Palestine, la situation en Syrie et au Yémen est apocalyptiques; la Libye est en proie à la violence et à la guerre civile; et de nouvelles tensions se font jour dans le Golfe. La communauté internationale doit tout entreprendre pour faire baisser ces tensions.

Le conflit israélo-palestinien n'a rien perdu de sa centralité. L'absence totale d'horizon politique crédible risque à tout moment de mener à une nouvelle éruption de violence, et nourrit un terreau fertile à la haine et au terrorisme. La résolution 2334 (2017) du Conseil de sécurité du 23 décembre 2016, qui exige de nouveau d'Israël qu'il arrête immédiatement et complètement toutes ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, n'est pas dirigée contre Israël. Cette résolution est dirigée contre un statu quo qui est devenu intenable et, aussi, inacceptable. Elle vise ainsi à contribuer à assurer, en fait, la paix pour Israël.

Côté palestinien, l'annonce récente faveur de l'organisation d'élections générales offre un léger espoir en vue d'une réconciliation. Il va falloir saisir cette opportunité, qui engage aussi la responsabilité – évidemment – des leaders palestiniens, et je fais confiance au Président Abbas à cet égard. En poursuivant la colonisation en Cisjordanie et aussi à Jérusalem-Est, le Gouvernement israélien met directement en péril la solution des deux États, la seule, en fait, qui soit juste et équitable et qui permette de régler durablement le conflit israélo-palestinien. La tendance sur le terrain est très inquiétante, en cette cinquantième année d'occupation israélienne.

Ce n'est pas une raison pour baisser les bras. Il faut au contraire que la communauté internationale se mobilise pour changer la donne.

En Syrie, tous les acteurs doivent se rendre à l'évidence que la paix ne pourra revenir que si une transition politique globale, véritable et inclusive est mise en œuvre. Dans cette septième année de conflit, une solution politique durable passe par l'engagement des pays qui peuvent exercer une influence politique, militaire ou économique sur les belligérants en Syrie.

Il faut tout faire pour que les négociations sous l'égide des Nations Unies à Genève se poursuivent et

progressent. Astana seul ne suffit pas. Il faut améliorer l'accès humanitaire et étendre les zones de désescalade et les cessez-le-feu locaux, qui demeurent des lueurs d'espoir pour une population meurtrie.

En Iraq, un référendum a été annoncé pour le 25 septembre prochain, au Kurdistan. Notre position de principe est de soutenir l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Un Iraq uni, stable et démocratique devrait garantir l'intérêt de tous les citoyens. Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement régional kurde ont établi une excellente coopération durant la campagne militaire contre Daech. Les différences qui subsistent entre eux doivent être résolues par un dialogue pacifique et constructif conduisant à une solution agréée dans le cadre de la Constitution iraquienne.

Nous nous devons de tout faire pour calmer le jeu dans la région. Cela passe aussi par le maintien de la mise en œuvre rigoureuse de l'accord nucléaire avec l'Iran, qui contribue à réduire le risque de prolifération. Cet accord a été trouvé et scellé, non seulement bilatéralement entre les États-Unis et l'Iran, mais aussi avec, comme les Membres le savent, l'Union européenne, la Russie, la Chine, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, endossé aussi par la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité.

Cela est important aussi dans le contexte de la fuite en avant du régime nord-coréen, qui multiplie les provocations à travers une accélération de son programme nucléaire et son programme balistique, à coups d'essais nucléaires et de tirs de missiles. C'est inacceptable et mon pays condamne, comme beaucoup d'autres, fermement ces actes de Pyongyang. Le Conseil de sécurité vient de renforcer le régime de sanctions, et l'Union européenne fera de même. Seules la détermination et la fermeté de la communauté internationale seront de nature à ramener le régime à la raison et, espérons-le, à la table aussi des négociations. Si nous plaidons la fermeté, nous devons aussi éviter une escalade qui mènerait à un scénario de catastrophe. Pour arriver à une véritable désescalade, il ne faut pas fermer la porte à la diplomatie et aussi au dialogue. L'accord avec l'Iran peut servir d'inspiration à cet égard. Il démontre qu'une politique adéquate, combinant pression et dialogue, peut aboutir à des résultats.

L'Afrique continue à mobiliser les énergies des acteurs internationaux en matière de développement, de maintien et de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de lutte contre le terrorisme. Les

situations politiques et humanitaires au Soudan du Sud, autour du lac Tchad, en République centrafricaine ou en République démocratique du Congo sont extrêmement inquiétantes. Comme d'ailleurs au Sahel, et au Mali en particulier, elles sont souvent le fait d'acteurs non étatiques, ce qui a pour effet de rendre un certain nombre de mécanismes inopérants.

Le Luxembourg s'engage aux côtés de ses partenaires africains, y compris au niveau régional. C'est ainsi que nous allons appuyer le déploiement de la force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

II est dans ce contexte aussi indispensable de faire évoluer les différents instruments de la justice pénale internationale. Nous devons continuer à appuyer la Cour pénale internationale (CPI), dont le rayon d'action doit être étendu. Je voudrais dire ici combien nous sommes heureux de constater que le mouvement de désengagement vis-à-vis de la Cour par les États d'Afrique a été, en fait, endigué. À l'évidence, le champ d'action de la CPI ne se limite pas à l'Afrique; il faut éviter toute perception en ce sens.

Mon pays a appuyé dès sa conception le mécanisme d'enquête international, impartial et indépendant sur les crimes les plus graves commis en Syrie depuis mars 2011, et nous appelons tous les États Membres à participer au financement de ce mécanisme avant qu'il ne puisse être pris en charge par le budget ordinaire de l'ONU. Nous appuyons aussi l'initiative relative à la responsabilité de Daech dans les crimes commis en Iraq, qui a été endossée aujourd'hui par le Conseil de sécurité.

La présente session de l'Assemblée générale met l'accent sur les personnes, leur droit à la paix et à une vie décente. Les droits de l'homme et la dignité de l'être humain doivent guider toute notre action. Tous les dérèglements que je viens d'évoquer se traduisent par des violations des droits humains.

Par une cruelle ironie, ces violations sont parfois le fait aussi de ceux et de celles dont on l'attendait le moins. Je félicite ainsi le Secrétaire général António Guterres d'avoir saisi le Conseil de sécurité de l'extrême dégradation de la situation d'une minorité ethnique et religieuse au Myanmar, la minorité rohingya. Les autorités birmanes doivent cesser les opérations militaires et assurer l'accès humanitaire. Le nettoyage ethnique n'a pas sa place au XXIe siècle, ni au Myanmar, ni ailleurs.

Les trafics des êtres humains, l'exploitation sexuelle en situation de conflit, les violations des droits des enfants dans les situations de conflit armé, tous ces fléaux restent hélas d'une brûlante actualité. Nous ne devons pas nous contenter de les dénoncer. Nous devons veiller à soutenir et renforcer en moyens, y compris financiers, les personnes et les institutions qui agissent contre ces fléaux.

Le droit à la dignité se traduit par un respect de l'intégrité physique des filles et des femmes. Pendant les dernières décennies, nous avons réussi à réduire la mortalité maternelle presque de moitié, mais l'accès des filles et des femmes aux droits et à la santé sexuels et reproductifs est aujourd'hui remis en cause dans certaines parties du monde.

Chaque jour, plus de 800 femmes et adolescentes meurent de causes liées à la grossesse ou à l'accouchement. Plus de 22 millions d'avortements non médicalisés sont enregistrés chaque année. Ces chiffres sont effrayants. C'est pourquoi mon pays, aux côtés de nos partenaires comme la Belgique, le Danemark et les Pays-Bas, a rejoint l'initiative « SheDecides» en débloquant des fonds additionnels de l'ordre de 2 millions d'euros pour l'année 2017 afin de soutenir le Fonds des Nations Unies pour la population.

La santé des femmes figure parmi les priorités des interventions de la coopération luxembourgeoise et de sa stratégie « santé », et je peux assurer à l'Assemblée que mon pays continuera à soutenir l'accès des filles et des femmes aux droits et à la santé sexuels et reproductifs à l'avenir.

Parfois, la défense des droits de l'homme est réduite à sa plus simple expression : il s'agit ni plus ni moins d'assurer la survie physique des populations. J'ai évoqué des situations humanitaires catastrophiques dans plusieurs pays. Le Luxembourg a répondu à l'appel de l'ONU face à l'urgence créée par la famine dans trois pays africains ainsi qu'au Yémen. Pour ces quatre pays – la Somalie, le Soudan du Sud, le Nigéria et le Yémen –, mon pays a engagé plus de 10 millions d'euros en 2017. Il est par ailleurs signataire du « Grand Bargain on humanitarian financing » (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), qui octroie plus de flexibilité, de prévisibilité et de continuité dans l'action humanitaire internationale.

J'ai évoqué l'Organisation et le monde. Qu'il me soit permis de dire quelques mots à propos de l'Europe. L'Europe n'est pas à l'abri des tensions qui marquent

17-29598 41/47

l'ordre international ou, devrais-je dire, le désordre international parfois. En Ukraine, l'année écoulée a été marquée par un regain d'hostilités, avec de nombreuses violations du cessez-le-feu, malgré les efforts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Groupe de contact trilatéral. J'exprime l'espoir que les pourparlers en format Normandie puissent se poursuivre et amener les parties à pleinement mettre en œuvre les accords de Minsk garantissant l'intégrité territoriale, la souveraineté ainsi que l'unité de l'Ukraine.

L'Europe n'est pas à l'abri non plus des soubresauts de la mondialisation. Elle est victime, de façon répétée, d'actes de terrorisme qui frappent la population de manière aveugle et sans discrimination. Elle est aussi le lieu où les mouvements nationalistes se nourrissent du réflexe anti-immigrés ou anti-réfugiés. De plus, le partage du fardeau de l'accueil des réfugiés a été loin d'être exemplaire dans certaines communautés, mais aussi dans certains États, y compris des États membres de l'Union européenne. Et pourtant, alors qu'on pouvait nourrir les pires craintes il y a encore un an, les mouvements populistes sont en retrait en Europe, même s'ils sont aujourd'hui souvent une réalité électorale. L'accueil de centaines de milliers de réfugiés se fait bon an mal an, et on peut constater un regain d'optimisme, y compris s'agissant des perspectives de croissance économique. J'appelle de mes vœux une Europe qui renonce au repli sur soi, une Europe débarrassée des conflits et ne cédant pas à l'intimidation, y compris dans son voisinage, une Europe qui mette la personne au centre de son action et qui s'engage résolument dans le système multilatéral.

Les tensions qui parcourent le système international résultent de grandes tendances telles que les inégalités croissantes, les flux migratoires et les changements climatiques. Elles mettent aux prises deux visions : l'une fondée sur la force, la loi du plus fort, l'unilatéralisme et l'égoïsme national, voire nationaliste; l'autre fondée sur le primat du multilatéral, la solidarité, les valeurs universelles, les droits de l'homme et l'état de droit. Le Luxembourg est attaché à cette seconde vision. Les défis que j'ai évoqués, nous devons les relever dans le cadre d'un système multilatéral doté d'institutions fortes, un système multilatéral inspiré par la Charte des Nations Unies, qui consacre la dignité humaine et l'égalité souveraine de tous les États. C'est là le recours le plus sûr pour la très grande majorité des États de la communauté internationale et pour les peuples des Nations Unies que nous représentons ici. Le

multilatéralisme est, de fait, le fondement des Nations Unies. Le remettre en cause, ce serait remettre en cause l'inspiration à la base de l'ONU : la création d'un ordre international fondé sur la règle de droit, au service de la paix et de la liberté.

Le Président (parle en anglais): Je donne maintenant la parole à la Ministre de la coopération au service du développement du Royaume du Danemark, S. E. M^{me} Ulla Tørnæs.

Mme Tørnæs (Danemark) (parle en anglais): La présente session de l'Assemblée générale s'ouvre durant une période de changements sans précédent. Les menaces et les défis tels que la pauvreté, le terrorisme, les changements climatiques, les violations des droits de l'homme, les inégalités entre les sexes, les conflits armés, les déplacements forcés et les migrations irrégulières sont toujours plus imbriqués. Nos ripostes à ces défis doivent tenir compte de leur complexité. Elles vont nécessiter une coopération améliorée et approfondie, et vont devoir faire intervenir davantage de parties prenantes, des solutions nouvelles et des institutions internationales plus efficaces.

Ce paysage mondial en pleine évolution nous donne une occasion de renouveler et de redéfinir la manière dont nous travaillons ensemble. L'ONU doit saisir cette occasion. Le Danemark félicite M. António Guterres d'avoir brillamment entamé son mandat de Secrétaire général. Il peut compter sur le plein appui du Danemark dans ses efforts. Nous avons plus que jamais besoin d'un chef de file et d'une vision commune pour guider l'Organisation dans une nouvelle direction. Garder le cap actuel n'est pas envisageable si nous voulons préserver la légitimité de l'ONU. Une réforme fondamentale et ambitieuse est la seule voie à suivre. Cette semaine, le Secrétaire général a exposé une vision forte pour une ONU réformée et a lancé un appel à l'action adressé à tous - des gouvernements au personnel de cette formidable Organisation, en passant par nos partenaires à l'extérieur de ce bâtiment. Nous devons tous nous investir et nous engager dans ce programme pour le changement. En tant qu'États Membres, nous avons la responsabilité de trouver des solutions communes qui permettront de traduire nos objectifs communs en changement constructif et de protéger les valeurs et principes de l'ONU.

Cet esprit doit également guider nos travaux dans les années à venir. Le Danemark est attaché à une coopération internationale par le truchement de l'ONU, fondée sur des valeurs communes, l'état de droit

et les droits de l'homme. C'est une des raisons pour lesquelles le Danemark brigue un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. Jamais encore le Danemark n'a été membre du Conseil des droits de l'homme. Nous sommes des défenseurs de longue date de l'ONU et avons toujours plaidé pour la protection de la dignité et des droits de tous les peuples, et nous pensons donc que nous pouvons apporter une contribution importante au Conseil, compte tenu de notre engagement à promouvoir la dignité, le dialogue et le développement.

Le Danemark est déterminé à assurer un suivi ambitieux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, sur le plan national aussi bien qu'international. Nous consacrons au moins 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide publique au développement depuis 40 ans et entendons continuer à l'avenir. Nous appelons tous les pays développés à honorer cet objectif de 0,7 %. À seulement 13 années de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable, nous n'avons pas de temps à perdre pour repenser fondamentalement le système des Nations Unies pour le développement et son appui à la mise en œuvre du Programme 2030. Le Secrétaire général a présenté un ensemble de propositions de réforme claires. Nous devons à présent nous entendre et appuyer leur mise en œuvre. Il ne s'agit pas d'un scénario où les pays donateurs le disputeraient aux pays en développement, ni d'un débat entre le Nord et le Sud.

Appuyons le plan du Secrétaire général, parce que nous convenons que nous avons tous intérêt à ce que l'ONU soit efficiente et puisse mettre en œuvre des solutions cohérentes et durables sur le terrain. Les citoyens du monde n'en attendent pas moins. Nous devons rompre le statu quo, en particulier dans les quatre domaines prioritaires.

Premièrement, un système des Nations Unies pour le développement réformé doit honorer la promesse qui a été faite d'unifier les engagements au niveau des pays et de reléguer au passé le cloisonnement des idées, la concurrence pour les ressources et la fragmentation des stratégies d'appui.

Deuxièmement, dans la réponse que nous apportons aux nombreuses crises complexes de par le monde, nous devons renforcer le lien qui existe entre les secours immédiats et les objectifs de développement à long terme. Notre appui à l'action humanitaire de l'ONU est plus important que jamais. Le Danemark est

l'un des principaux donateurs humanitaires au monde et allouera, dans son budget d'aide de 2018, davantage de fonds à l'action humanitaire que jamais auparavant. Nous appuyons pleinement l'appel du Secrétaire général en faveur d'une nouvelle façon de travailler pour faire face aux déplacements et aux crises humanitaires qui se prolongent. Nous devons répondre aux besoins des personnes touchées, tout en leur donnant l'espoir d'un avenir meilleur. Cette nouvelle méthode de travail consiste à renforcer sensiblement la coopération et la coordination entre les partenaires au sein et en dehors du système des Nations Unies, et le Danemark continuera de jouer un rôle de premier plan pour promouvoir cet objectif.

Troisièmement, le système des Nations Unies pour le développement doit reposer sur l'idée fondamentale selon laquelle ni l'ONU ni les gouvernements n'ont les capacités ni les ressources nécessaires pour réaliser à eux seuls le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Des partenariats avec le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et les innovateurs seront indispensables. Aussi l'ONU doitelle examiner comment intégrer ces ressources dans le cadre de ses efforts en vue de réaliser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Le Danemark a pris les devants en appuyant des partenariats solides et utiles fondés sur des principes. De concert avec nos partenaires stratégiques - le Chili, l'Éthiopie, le Kenya, le Mexique, la République de Corée et le Viet Nam – le Gouvernement danois a lancé, cette semaine, une nouvelle initiative en appui au Programme 2030, intitulée « Partenariat pour la croissance verte et les objectifs mondiaux de 2030 ». L'initiative rassemble des gouvernements, des entreprises, des villes, des groupes de réflexion et des investisseurs en vue d'établir et de promouvoir des partenariats public-privé pour un lendemain plus vert. Grâce à cette initiative, nous allons mobiliser les partenariats qui nous aideront à mieux prendre soin de notre planète.

Quatrièmement, le Danemark se félicite de l'engagement ferme pris par le Secrétaire général en faveur de l'égalité des sexes dans le cadre de nos efforts de réforme. Les femmes et les filles du monde entier doivent se voir donner les moyens de contribuer au renforcement de leurs communautés et sociétés. Donner aux femmes des chances égales est absolument essentiel si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable. Le Gouvernement danois estime que l'égalité des sexes est avant tout une question de dignité. Il s'agit de garantir les droits fondamentaux de toutes les

17-29598 **43/47**

femmes et les filles et de sauvegarder leur santé sexuelle et procréative et leurs droits en la matière. Il en va fondamentalement de leur droit à disposer de leur corps. En tant que l'un des membres initiateurs du mouvement « SheDecides», le Danemark est résolu à continuer de mettre tout son poids derrière l'avancement de cette cause et de protéger les droits de toutes les femmes et filles dans le monde. Tout récemment, le Danemark annoncé une forte hausse de sa contribution au Fonds des Nations Unies pour la population. Trop de jeunes sont aujourd'hui confrontés à la pauvreté et à un avenir sans perspectives. Alors que le monde compte la plus grande population de jeunes de l'histoire, le Danemark s'est engagé à les aider à acquérir les moyens et les compétences nécessaires pour pouvoir devenir des moteurs du développement.

Si nous voulons assurer un avenir plus stable et plus pacifique, les États Membres doivent respecter le droit international et les règles communes de coexistence et de coopération. Malheureusement, nous continuons de voir des États Membres mettre leurs intérêts nationaux avant le respect de la dignité et des droits de leurs citoyens, ne tenir aucun compte des préoccupations légitimes de leurs voisins et faire peu de cas de la stabilité régionale et mondiale. Les essais nucléaires et balistiques effectués par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée constituent une violation flagrante de notre sécurité collective, des normes et règles de non-prolifération et des demandes répétées du Conseil de sécurité. Le Danemark condamne énergiquement ce comportement irresponsable et appelle le régime de Pyongyang à désamorcer les tensions actuelles et à s'engager en faveur d'une solution pacifique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La récente flambée de violence dans l'État Rakhine du Myanmar est profondément préoccupante. Le Danemark appelle le Gouvernement du Myanmar à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin et à s'engager à permettre le retour en toute sécurité des civils fuyant le conflit. Nous nous félicitons de l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre sans délai les recommandations de la Commission consultative sur l'État Rakhine, dirigée par l'ancien Secrétaire général Kofi Annan. La violence doit cesser, et les forces de sécurité doivent assurer la protection des civils. Nous condamnons les attaques perpétrées contre les forces de sécurité et les violations graves des droits de l'homme qui ont suivi. Nous rendons hommage au Gouvernement bangladais,

qui assure la protection des protection des civils qui ont fui à travers la frontière. Le Danemark se tient prêt à aider tant le Myanmar que le Bangladesh à trouver des solutions humanitaires et de développement intégrées pour les zones touchées.

Le Danemark est solidaire avec tous ceux qui sont touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous continuons de participer activement à la lutte contre ces menaces qui visent nos sociétés, notamment par le biais de notre contribution militaire et civile à la coalition mondiale contre Daech en Iraq et en Syrie. Nous sommes également un partenaire clef dans d'autres zones de conflit, comme en Afghanistan, au Mali, au Sahel et en Somalie. Si nous voulons vaincre le terrorisme, nous devons conjuguer nos efforts militaires à des initiatives de grande envergure qui mettent l'accent sur la nécessité de tarir les financements du terrorisme et de repousser la propagande extrémiste en ligne et hors ligne, ainsi que sur la stabilisation des zones libérées des griffes de Daech et la consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit.

L'ONU joue un rôle essentiel dans la stabilisation de pays déchirés par la guerre et l'édification d'une paix durable, mais des réformes globales sont nécessaires. Le Danemark se félicite de la vision formulée par le Secrétaire général pour l'architecture de paix et de sécurité de l'ONU, qui prévoit une réponse simplifiée, coordonnée et efficace sur le terrain. En tant qu'États Membres, il est de notre devoir d'appuyer ces réformes essentielles pour que l'ONU puisse se montrer à la hauteur des buts qui lui ont été fixés et des promesses qui ont été faites au monde, sans compter que c'est également dans notre intérêt à tous. L'heure est aux ambitions audacieuses!

Si nous n'appuyons pas les réformes et privons les générations futures d'espoir et de toute perspective d'un avenir plus prospère, nous continuerons d'être les témoins de turbulences à l'échelle internationale et de déplacements d'une ampleur sans précédent. Nous continuerons d'être les témoins de personnes contraintes de fuir leur foyer et d'entreprendre un voyage dangereux. Et nous continuerons d'être les témoins de nombreuses personnes tombant entre les mains de passeurs et de trafiquants sans merci.

Le Danemark apporte une contribution importante pour aider les populations déplacées et d'autres personnes en situation d'urgence à vivre dans la dignité. L'an dernier, le Danemark a fait des contributions de plus de 80 millions de dollars, rien qu'en ce qui concerne

la crise syrienne. Nos programmes privilégient l'aide aux réfugiés dans leurs régions d'origine, ce qui nous permet d'utiliser nos fonds plus efficacement et, en fin de compte, d'aider plus de gens.

Les migrations mal gérées représentent un lourd défi à l'échelle mondiale. Nous devons renforcer notre coopération et notre engagement aux cadres juridiques internationaux existants. À cet égard, le Danemark se félicite du dialogue en cours en vue de l'élaboration du pacte mondial sur les migrations.

Grâce à l'esprit de décision et à un engagement renouvelé en faveur de la réforme de l'ONU, grâce à l'innovation et à la volonté de remettre en question les veilles mentalités et grâce à des partenariats solides entre un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé, des partenariats qui transcendent les générations et les inégalités entre les sexes et des partenariats entre différentes organisations et institutions, nous avons aujourd'hui la possibilité de tracer une voie nouvelle pour l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (parle en anglais) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations faites au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Pavlichenko (Ukraine) (parle en anglais): Je prends la parole au titre de l'exercice du droit de réponse de l'Ukraine concernant la déclaration qui a été faite aujourd'hui par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie (A/72/PV.12). Compte tenu de l'heure tardive, je serai très bref. Après tout, la dernière chose que l'Assemblée générale voudrait faire est de sortir l'agresseur de sa détresse morale en engageant des échanges de vues avec lui.

C'est pourquoi je me limiterai à mentionner un seul fait, à savoir que la Russie a été reconnue par les Nations Unies – par l'Assemblée générale, l'organe le plus représentatif de l'Organisation – en tant que Puissance occupante en Ukraine et, par extension, en tant que partie au conflit. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie qu'en tant que puissance occupante et partie au conflit, la Russie n'a ni le droit juridique ni le droit moral de se prononcer sur l'Ukraine dans

cette salle, du moins pas tant qu'elle n'aura pas rendu la Crimée à l'Ukraine, qu'elle ne se sera pas retirée de la région du Donbass et qu'elle n'aura pas payé pleinement pour son agression.

Mme Gambhir (Inde) (parle en anglais): Je prends la parole pour exercer le droit de réponse de l'Inde en réaction à ce qu'a dit le Pakistan, qui a défendu le terrorisme. Il est stupéfiant que l'État qui a protégé Oussama ben Laden et abrité le mollah Omar ait le culot de jouer les victimes. Tous les voisins du Pakistan connaissent désormais, sur la base d'expériences douloureuses, sa tactique consistant à décrire les faits en se fondant sur la déformation, la tromperie et le mensonge. L'Assemblée générale et le monde entier savent bien que les tentatives de dénaturer les faits ne changent pas la réalité.

Durant sa brève histoire, le Pakistan est devenu synonyme de terreur du point de vue géographique. Dans les faits, la quête d'un pays de purs a abouti à un pays de pur terrorisme. Le Pakistan est devenu le « Terroristan », avec une industrie florissante qui produit et exporte le terrorisme mondial. Une illustration de sa situation actuelle est que l'on veut donner de la légitimité à Hafiz Muhammad Saeed, le chef de Lashkar-e-Tayyiba, une organisation terroriste désignée comme telle par les Nations Unies, en le faisant passer pour un responsable d'un parti politique. C'est un pays dont la politique antiterroriste consiste à intégrer et à élever les terroristes, soit en donnant refuge aux dirigeants du terrorisme mondial dans ses villes militaires, soit en les protégeant au moyen de carrières politiques. Rien de tout cela ne saurait justifier la cupidité du Pakistan, qui convoite les territoires de ses voisins. En ce qui concerne l'Inde, le Pakistan doit comprendre que l'État du Jammu-et-Cachemire fait et fera toujours partie intégrante de l'Inde. Même en intensifiant ses activités de terrorisme transfrontalier, le Pakistan ne réussira jamais à porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Inde.

Nous avons également entendu la délégation pakistanaise se plaindre des conséquences de ses prétendus efforts de lutte contre le terrorisme. Après avoir détourné des milliards de dollars d'aide internationale militaire et d'aide au développement pour créer une infrastructure terroriste dangereuse sur son propre territoire, le Pakistan parle maintenant du coût élevé de son industrie de la terreur. Dans le cas d'espèce, le pollueur subit les conséquences de ses actions.

Alors que les terroristes prospèrent au Pakistan et parcourent ses rues en toute impunité, nous avons

17-29598 **45/47**

entendu ce pays donner des leçons sur la protection des droits de l'homme en Inde. Le monde n'a pas besoin de recevoir des leçons de démocratie et sur les droits de l'homme d'un pays qu'on peut décrire par euphémisme comme un État défaillant.

Le « Terroristan » est en fait un territoire qui a apporté une contribution inégalable à la mondialisation de la terreur. On ne peut que conseiller au Pakistan de renoncer à sa vision destructrice du monde qui a causé tant de souffrances au monde entier. Si on arrivait à convaincre ce pays de faire un tant soit peu preuve d'engagement en faveur de la civilisation, de l'ordre et de la paix, il aurait peut-être des chances d'être accepté au sein de la communauté des nations.

M. Salarzai (Afghanistan) (parle en anglais): Ma délégation voudrait exercer son droit de réponse suite à la déclaration fallacieuse faite par un État Membre concernant la présence de refuges et de sanctuaires en Afghanistan. Cette déclaration est une tentative délibérée du Gouvernement pakistanais de détourner l'attention de la communauté internationale du fait que le Pakistan n'a toujours pas pris des mesures efficaces contre divers groupes et refuges terroristes sur son territoire. Il est évident pour la communauté internationale que la propagation d'activités terroristes par des acteurs étatiques et non étatiques au Pakistan, un pays voisin, constitue la principale source d'insécurité dans notre pays, l'Afghanistan, et dans l'ensemble de la région.

L'Afghanistan s'est constamment et systématiquement efforcé de régler cette question par divers moyens, notamment par des mécanismes bilatéraux et autres. Néanmoins, les efforts déployés à cette fin n'ont abouti à rien. À ce stade, le Pakistan a une autre occasion de s'engager dans un dialogue global pour résoudre les questions en suspens qui l'ont empêché d'adopter une position claire et résolue pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme et une approche constructive en faveur de la paix et de la sécurité en Afghanistan et dans la région. Pour brosser un tableau clair de la situation actuelle, posons les questions suivantes.

Où a été tué Oussama ben Laden, le cerveau de l'organisation terroriste internationale Al-Qaida? La réponse est : près de la capitale du Pakistan, Islamabad. Où est mort le mollah Mohammed Omar, chef notoire des Taliban? La réponse est : dans un hôpital de Karachi, au Pakistan. Où se trouvait le mollah Akhtar Mansour, successeur du mollah Omar, lorsqu'il a été découvert et tué par les forces internationales? La réponse est : au

Baloutchistan, au Pakistan. Et quel est le pays qui lui avait délivré le passeport qu'il utilisait pour ses multiples voyages? Encore une fois, le Pakistan. Où se trouvent les responsables de la Choura de Quetta et de la Choura de Peshawar en ce moment? Les noms de ces localités se passent de commentaires. De quel pays proviennent presque tous les éléments et groupes terroristes et plus de 20 groupes terroristes internationalement reconnus qui sont entrés et continuent d'entrer en Afghanistan? Le Pakistan.

Ce dont je viens de parler ne sont que quelques exemples de l'appui continu apporté aux groupes extrémistes par la Pakistan. Et il ne s'agit pas que d'échos en provenance d'Afghanistan, mais bien de faits affirmés et vérifiés par des sources internationales très crédibles. Longtemps avant l'intervention internationale et la prétendue guerre civile en Afghanistan, le Pakistan poursuivait déjà une politique de violence par le biais de groupes violents agissant pour leur compte en vue d'atteindre des objectifs politiques.

Bien que nous n'ayons pas à le faire, nous tenons néanmoins à condamner catégoriquement tout appui fourni aux groupes terroristes en Afghanistan. Les faits parlent d'eux-mêmes. Le moment est venu à présent pour le Pakistan d'opter pour une approche constructive s'agissant de lutter contre le terrorisme et de promouvoir la paix dans notre région.

Enfin, n'est-ce pas S. E. le Premier Ministre Abbasi lui-même qui, il y a quelques jours, a admis lors d'une interview que les auteurs de l'attentat terroriste massif perpétré le 21 mai à Kaboul avaient peut-être pénétré en Afghanistan à partir du Pakistan?

Dorénavant, nous utiliserons tous les moyens à notre disposition, y compris la négociation et le dialogue, pour assurer la sécurité et la stabilité de notre peuple. À cet égard, notre engagement et notre détermination à vaincre le terrorisme sont sans faille, et cela est prouvé par les sacrifices que consentent chaque jour nos courageuses Forces nationales de défense et de sécurité afghanes sur le terrain.

M. Usman (Pakistan) (parle en anglais): Il est regrettable que l'Inde ait choisi de critiquer la déclaration faite par le Premier Ministre pakistanais, qui reflète les sentiments et les aspirations des populations opprimées de Jammu-et-Cachemire, qui souffrent sous la tyrannie, la répression et les brutalités de l'occupation illégale et injuste de l'Inde. Les souffrances infligées aux habitants du Cachemire par les forces d'occupation indiennes

sont attestées par la communauté internationale et par d'honorables organisations de défense des droits de l'homme.

Les habitants du Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde attendent de la communauté internationale, et en particulier des membres du Conseil de sécurité, qu'ils honorent l'engagement qu'ils ont pris d'organiser un référendum libre, régulier et impartial, sous les auspices des Nations Unies, pour leur permettre de décider de leur avenir. Je voudrais insister encore une fois pour dire que nous rejetons toute les idées fausses que l'Inde aurait souhaité créer. C'est l'Inde qui sape la paix et la stabilité de la région; c'est elle qui en est responsable.

J'ai le triste devoir d'informer l'Assemblée qu'hier seulement, au moins 10 civils innocents, dont de nombreuses femmes, ont été tués du côté pakistanais à cause de tirs non provoqués de mortiers et d'artillerie par les forces indiennes sur la ligne de contrôle à Jammu-et-Cachemire. Ces tirs se poursuivent sans discontinuer – triste rappel de l'intransigeance et de l'entêtement de l'Inde. Cela aussi n'aboutira à rien.

La stratégie de défense offensive et de double pression, dénoncée ouvertement par le Conseiller à

la sécurité nationale Doval, d'où l'Inde croit pouvoir tirer une hégémonie régionale, ne peut jamais réussir. Les agents indiens du chaos et de la terreur, comme le commandant Jadav, pris en flagrant délit au Pakistan alors qu'il y répandait le sabotage, le terrorisme et l'espionnage, ne pourront jamais réaliser les rêves indiens – qui ne resteront que ce qu'ils sont, des rêves.

Quant à nos frères et sœurs bangladais, je voudrais leur dire qu'ils doivent s'éloigner des discours haineux et chasser les notions déformées de l'histoire. Il n'y a personne pour croire à leur affirmations. L'accord s'est fait sur les questions de 1971, qui ont été réglées aux termes de l'accord tripartite de 1974, signé par l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh. Nous devons tirer un trait sur le passé.

Au lieu de rendre d'autres responsables de ses problèmes et de ses échecs, l'Afghanistan devrait plutôt s'occuper d'éliminer les refuges sûrs des terroristes dans ses espaces sous-gouvernés, et lutter contre son économie « blanche » et contre le narco-État, qui constituent la plus grave menace pour la paix et la stabilité régionales.

La séance est levée à 22 h 45.

17-29598 **47/47**